

Entre la France et le Canada, il y a l'expertise Desjardins

GUIDE POUR LES ENTREPRISES
QUI SOUHAITENT
FAIRE DES AFFAIRES AU CANADA

Bureau de représentation (Europe)
6 avenue de Provence 75009 Paris
+33 (0)1 53 48 79 64
paris@desjardins.com

desjardins.com/europe



Desjardins

1^{re} institution financière coopérative au Canada



Desjardins



Édito



« Entreprendre et conquérir le marché canadien »... L'ambition ainsi formulée de la nouvelle édition de ce guide s'inscrit dans un contexte particulièrement favorable aux entrepreneurs des deux côtés de l'Atlantique à l'heure de l'Accord économique et commercial global (AECG) qui devrait permettre une augmentation conséquente des échanges commerciaux bilatéraux. Le Canada offre d'intéressantes perspectives aux entreprises françaises souhaitant s'implanter et se développer en Amérique du Nord.

Ce guide s'adresse aux entreprises françaises et européennes de plus en plus nombreuses à tenter l'aventure. Mais celle-ci ne peut s'improviser, même au Québec, où la proximité culturelle et linguistique ne doit pas faire oublier les réelles différences entre les pratiques françaises et nord-américaines.

Premier groupe financier coopératif au Canada et considéré comme l'une des institutions bancaires les plus solides au monde, le Mouvement Desjardins est un partenaire incontournable au Québec, mais également dans différentes régions du Canada et en France depuis 2012. Situé à Paris, notre Bureau de représentation européen a déjà accompagné plus de 1 000 entreprises européennes et canadiennes dans leur développement outre-Atlantique.

Ce guide, que nous avons le plaisir de mettre à votre disposition, est une synthèse de notre expertise en la matière. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires économiques, juridiques, fiscales et bancaires aussi bien que géographiques et culturelles pour concrétiser vos projets et réaliser vos ambitions.

Bonne lecture!

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lucia Baldino'.

Lucia Baldino,
Directrice principale
Bureau de représentation (Europe)

Sommaire

• Introduction

p.4

- Entreprendre un projet au Canada
- Le Canada : généralités géographiques et historiques
- Les relations bilatérales

• Le marché canadien

p.16

- S'implanter et exporter au Canada, un beau projet
- Les avantages
- Les secteurs d'excellence
- Les principales villes du Canada

• Le marché québécois

p.44

- Unique sur l'échiquier canadien
- Dans quel secteur investir?
- Un environnement d'affaires avantageux
- Les principales villes du Québec

• L'environnement juridique

p.56

- Les aspects juridiques de l'implantation

• L'environnement fiscal

p.68

- Les aspects fiscaux de l'implantation

• Les services bancaires

p.78

- Les banques au Canada
- Les pratiques bancaires des entreprises
- Les services bancaires aux particuliers

• S'installer au Canada

p.94

- Les démarches d'immigration
- La préparation du départ
- L'arrivée au Canada

• À propos de Desjardins

p.104

- Desjardins, en bref
- Le Bureau de représentation (Europe)
- Desjardins, pour votre entreprise
- Desjardins, pour vous et vos employés

• Coordonnées utiles

p.114

Introduction



DÉVELOPPER ET RENFORCER LES LIENS ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA



Un réseau

de plus de 450 membres répartis sur les deux territoires : entreprises françaises et canadiennes de toute taille et de tout secteur, mais aussi associations professionnelles, régions, provinces canadiennes, agences de développement économique, milieux universitaires.

Une plateforme

de savoir-faire et d'expertises dans les domaines économiques, commerciaux, financiers et juridiques.

Un facilitateur

voire un apporteur d'affaires pour ses adhérents.

Une source

privilégiée d'informations et de contacts sur le contexte, les pratiques d'affaires et les acteurs incontournables dans les deux pays.

Un accompagnateur

pour les entreprises françaises et canadiennes dans leur développement outre-Atlantique.

ccfc-france-canada.com

Entreprendre un projet au Canada

Voilà un projet à grande échelle pour ceux qui souhaitent démarrer ou étendre leurs activités dans un autre pays, voire, pour certains, un autre continent. Surtout si l'on ne connaît pas bien l'Amérique du Nord.

S'y implanter du point de vue des affaires peut être très différent de ce que l'on connaît ou pense connaître. Quant au pays, vaste, historique et multiculturel, il est à découvrir en profondeur si l'on souhaite y vivre.

Au Canada, on côtoie une météo rigoureuse, mais ensoleillée, des paysages naturellement extraordinaires, des villes modernes aux quartiers pittoresques... et un parler familier à certains Français, mais si différent. Ce pays à l'histoire aussi riche que son décor est une des destinations les plus prisées au monde depuis très longtemps.

Avec un territoire couvrant près de 10 000 000 km² et arrosé par de grands lacs impressionnants et de majestueux fleuves, apprenez à connaître un Canada en pleine expansion. Découvrez ses domaines agricoles, industriels et énergétiques prometteurs, ses secteurs à la pointe de la technologie ainsi que ses richesses culturelles, géographiques et historiques aussi étonnantes que variées.

Vous sentirez l'engouement des Européens, et des gens du reste du monde, pour cette partie de l'Amérique du Nord.

3,7 HABITANTS
AU KM²

Le Canada

Généralités géographiques et historiques

Le premier peuplement du Canada remonterait à des milliers d'années. Des archéologues précisent qu'il s'agissait de descendants d'Inuits et d'Amérindiens issus de tribus asiatiques ayant traversé le détroit de Béring. D'ailleurs, le nom Canada viendrait du mot « Kanata », un mot d'origine amérindienne signifiant « village ».

Ce petit village a bien grandi depuis, en passant par une période coloniale vers 1534, où un navigateur du nom de Jacques Cartier a pris possession du territoire encore vierge au nom du roi de France. Cette période a été marquée par une longue compétition entre Français et Anglais pour la maîtrise du continent nord-américain. Puis, en 1608, vint Samuel de Champlain, le véritable fondateur du Canada français et,

ensuite, les Anglais, qui fondèrent leurs premières colonies au sud du pays.

On peut aussi retenir un autre nom de l'histoire du Canada : celui du capitaine Vancouver qui, de 1791 à 1795, a assuré, au profit de l'Angleterre, la conquête définitive de la côte ouest du pays, devenue aujourd'hui la Colombie-Britannique.

L'histoire multiculturelle du Canada est aussi riche que son territoire, qui s'étend sur près de 10 millions de mètres carrés.

Le Canada est le deuxième pays le plus vaste du monde après la Russie. Ses paysages rappellent parfois ceux d'un pays nordique : les marques du climat actuel, les traces des périodes glaciaires, l'abondance des eaux courantes, les myriades de lacs, l'immense forêt boréale...

Depuis Ottawa, la capitale fédérale, en passant par les principales villes, comme Toronto, Montréal, Vancouver,

Calgary, Québec et Edmonton, et bien d'autres agglomérations, plus de 35 millions d'habitants se partagent les provinces et territoires de ce vaste pays aux deux langues officielles. S'y côtoient également diverses religions reflétant un métissage de populations tout aussi étendu. Démographiquement, le Canada continue sa croissance, et l'espérance de vie y dépasse les 80 ans, femmes et hommes confondus.

DIX PROVINCES ET TROIS TERRITOIRES

Un aperçu du Canada (2015)

| | |
|--|-------------------------|
| Population | 35,9 millions |
| PIB | 1983 milliards \$ CA |
| PIB par habitant | 55 319 \$ CA |
| Exportations de biens et services | 625,4 milliards \$ CA |
| Importations de biens et services | 671,2 milliards \$ CA |
| Hausse des prix à la consommation | 1,1 % |
| Investissements directs étrangers au Canada | 768,5 milliards \$ CA |
| Investissements directs canadiens à l'étranger | 1 005,2 milliards \$ CA |

Les relations bilatérales

Les échanges bilatéraux de biens entre la France et le Canada ont été relativement stables en 2016, s'élevant à 5,91 Md€ (contre 5,95 Md€ en 2015). Le Canada est au 18^e rang du classement des partenaires commerciaux de la France à l'extérieur de l'Union européenne.

Ces échanges sont concentrés dans les secteurs du matériel de transport (21,5 %), des équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques (17,9 %) et de l'agroalimentaire (12,9 %).

Au Québec, les principaux secteurs d'exportation de la France sont ceux de l'agroalimentaire (vins et fromages), de l'industrie chimique (médicaments, parfums et cosmétiques) et de la machinerie (turboréacteurs, turbines à gaz et panneaux électriques).

C'est au Québec que s'installe la majorité, soit 70 %, des sièges sociaux des filiales françaises. Plus de 400 de ces dernières sont établies dans cette province, sur les 550 présentes dans l'ensemble du Canada. Elles fournissent un emploi à plus de 30 000 personnes (environ 80 000 au Canada). Le Grand Montréal rassemble plus de 2 000 filiales d'entreprises étrangères, dont environ 300 d'entreprises françaises.

La France est, en matière de stock, le deuxième investisseur étranger au Québec, et le cinquième au Canada, derrière les États-Unis et devant le Royaume Uni. Treize pour cent des filiales d'entreprises étrangères au Québec sont françaises, alors que près de 50 % sont américaines. Les filiales d'entreprises françaises génèrent 11,6 % des emplois des filiales étrangères au Québec, contre 56,8 % pour les entreprises américaines. La plupart des sociétés de l'indice CAC 40 sont implantées au Québec, où elles possèdent leur siège social canadien, à l'exception de celles des secteurs de la construction automobile et de la grande distribution, qui sont absentes du Canada.

Historiquement, les investissements français au Québec ont été réalisés principalement dans les industries manufacturières (aéronautique, agroalimentaire, pharmaceutique et équipements électriques). Ils se sont ensuite fortement diversifiés dans les services, en particulier les services financiers, les technologies de l'information et des communications et les services aux collectivités (traitement des eaux et matières résiduelles). Mais l'essentiel du potentiel de croissance de la présence française au Québec converge vers les petites et moyennes entreprises (PME). Celles-ci utilisent le Québec comme point d'entrée dans le marché nord-américain.

Leurs principaux investissements se sont concentrés ces dernières années dans les secteurs des technologies de l'information et des communications et de l'aéronautique ainsi que dans les services (conseils et logiciels). Le rachat d'entreprises locales et les partenariats technologiques sont fréquemment la voie retenue par les PME françaises pour faire leurs premières armes outre-Atlantique. Ces dernières années ont aussi été marquées par le renforcement de la présence

sur le marché québécois de groupes en quête de développement ou d'une grande assise locale. On constate également le maintien du flux régulier d'implantations de PME et de grandes entreprises en quête d'une percée sur le marché nord-américain. Elles bénéficient pour ce faire non seulement de l'expertise des relais français présents au Québec, mais aussi du soutien, entre autres, d'Investissement Québec, de Montréal International et de Québec International.

En 2016, la France a été, en flux, le deuxième investisseur étranger dans le Grand Montréal, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni. À Montréal, les investissements français ont représenté 229 M\$ CA en 2016 (17 % du total), contre 323 M\$ CA en 2015 (32 % du total).

De nombreux organismes sont à l'œuvre pour soutenir le développement des entreprises françaises au Québec :

La **Chambre de commerce et d'industrie française au Canada**, dont le siège est à Montréal, assure l'animation de la communauté d'affaires et propose des services d'hébergement de PME.

Business France, dont le bureau de Montréal est intégré à son réseau nord-américain, propose notamment le programme Business France-Québec, un dispositif de soutien aux partenariats industriels et aux transferts de technologie entre PME qu'elle cofinance avec le gouvernement québécois.

Opérateur public national au service de l'internationalisation de l'économie française, résultant de la fusion au 1^{er} janvier 2015 d'UBIFRANCE et de l'AFII, **Business France** valorise et promeut l'attractivité de l'offre de la France, de ses entreprises et de ses territoires. Elle accompagne les entreprises françaises et internationales, du début de leurs projets jusqu'à leur aboutissement, dans une démarche clairement orientée vers l'efficacité et les résultats. Grâce à son réseau et à son équipe dynamique, **Business France** intervient à compter du montage opérationnel des actions et jusqu'à leur suivi à long terme. Business France Amérique du Nord couvre les États-Unis

et le Canada. Au Canada, elle dispose de trois bureaux intégrés au réseau nord-américain à Montréal, Toronto et Vancouver. Business France propose également le programme Business France-Québec, un dispositif de soutien financier aux partenariats industriels visant le transfert de technologie entre PME françaises et québécoises.

Bon à savoir :

Cogéré et cofinancé par Business France et le Ministère de l'Économie, des sciences et de l'Innovation du Québec (MESI), le Programme Industriel France – Québec (PIFQ) facilite la négociation et la conclusion d'accords de partenariats industriels entre PME/PMI françaises et québécoises: création de société mixte, fabrication sous licence, la cession ou l'acquisition de savoir-faire, transfert de technologie, exploitation de procédé, développement conjoint de produit ou de procédé.

<http://export.businessfrance.fr/prestations/offres-partenaires/Programme-UBIFRANCE-Quebec.html>

Section préparée en collaboration avec Business France.

En France, nous voyons les choses en grand.
Si vous voulez y investir, on vous accompagne.

On se rencontre ?

Business France a pour mission de faciliter la venue et la réussite des investisseurs internationaux en France. En 2016, nous avons accompagné avec succès 643 d'entre eux.
Notre savoir-faire : connecter, accélérer, réussir.



Le marché canadien



S'implanter et exporter au Canada, un beau projet

EXPORTER

Que vous fassiez le commerce de biens ou de services, la logistique de leur acheminement vers votre marché d'exportation peut s'avérer complexe. Si vous souhaitez vendre des biens dans un autre pays, voici quelques facteurs dont vous devrez tenir compte :

L'expédition :

le choix de la méthode d'expédition peut être fonction du type de marchandises, de leur destination, du coût et de la rapidité à laquelle vous devez l'acheminer à votre client.

Les documents d'expédition : les documents d'envoi sont préparés par l'exportateur ou par le transitaire. Ils permettent aux marchandises de franchir la douane, d'être chargées à bord d'un véhicule de transport et d'être acheminées à destination.

L'emballage, le marquage et l'étiquetage de la marchandise : prenez les moyens pour que votre marchandise arrive à temps et en bon état en prêtant attention à ces éléments.

Consultez la liste des organismes de certification accrédités par le Conseil canadien des normes pour savoir si votre produit est soumis à des règles en matière d'essais ou de certification au Canada.

L'assurance fret :

une assurance cargo est fortement recommandée pour le transport international puisque les transporteurs n'assument pas l'entière responsabilité des marchandises expédiées par voie aérienne ou maritime. Dans bien des cas, le vendeur est responsable jusqu'à ce que la marchandise soit livrée à l'acheteur étranger.

Bon à savoir :

Coface vous accompagne dans vos projets de développement avec son offre d'assurance internationale et de protection contre les impayés.

AECG

Accord économique et commercial global (AECG) : traité de libre-échange conclu entre le Canada et l'Union européenne (UE) le 15 février 2017 et mis en œuvre provisoirement le 21 septembre 2017. L'AECG, qui doit encore être soumis au vote des parlements nationaux des États membres de l'UE, réduit les barrières tarifaires et non tarifaires, offre de nouvelles perspectives en matière d'exportations de biens et services et crée un environnement stable dont pourront bénéficier les entreprises.

L'AECG est une initiative commerciale des plus ambitieuses, encore plus vaste et plus approfondie que l'Accord de libre-échange nord-américain, qui était sans précédent. Grâce à elle, le Canada et l'Europe pourront unir leurs efforts et accroître leurs échanges bilatéraux de 25 %.

L'AECG ouvre de nouvelles perspectives pour les entreprises qui hésitaient à tenter l'aventure outre-Atlantique.

Les prévisions du gouvernement français tablent sur une augmentation importante des exportations vers le Canada dans les secteurs des produits agricoles transformés, des vins et spiritueux, de la machinerie et de l'équipement et des instruments médicaux ainsi que des cosmétiques, du textile et de l'habillement.

La suppression des droits de douane s'étalera sur une période de sept ans, mais elle s'applique déjà à la quasi-totalité des secteurs. Seul l'agroalimentaire maintient certaines exceptions. 91% des produits européens exportés vers le Canada sont désormais exemptés de ces droits. Il s'agit d'un point capital lorsque l'on sait que la France est le premier exportateur européen de denrées alimentaires transformées au Canada, représentant près du quart des exportations totales de ce secteur en provenance de l'UE.

Le Canada s'est aussi engagé à ouvrir plus largement ses marchés publics fédéraux, provinciaux et municipaux. La part de ces derniers désormais ouverte aux entreprises européennes va ainsi passer de moins de 10 % à plus de 30 %.

De nombreuses procédures administratives sont désormais simplifiées, ce qui favorise le développement des PME. Cette simplification des formalités de dédouanement ainsi que la reconnaissance mutuelle de certaines procédures d'évaluation réduira le temps et le coût des essais. Un organisme d'évaluation européen peut désormais tester des produits de l'UE destinés au Canada conformément à la réglementation canadienne. Les PME feront ainsi l'économie de procédures lourdes et complexes.

De plus, les sociétés françaises spécialisées dans la santé bénéficieront d'une sécurité juridique renforcée avec la certitude de pouvoir participer aux appels d'offres des hôpitaux canadiens. Il est aussi à noter que 42 indications géographiques françaises sont maintenant protégées au Canada. Ce dispositif

s'avère particulièrement utile pour les PME qui bénéficient ainsi d'une protection sans devoir supporter les coûts liés au dépôt et à la défense d'une marque au Canada.

La prospérité du Canada exige une croissance s'étendant au-delà de ses frontières, dans de nouveaux marchés offrant des débouchés économiques qui lui permettront d'accroître les investissements et les exportations sur son territoire.

L'AECG s'avère donc un atout profitable majeur dans un vaste éventail de domaines, et il entraînera sans aucun doute des bénéfices réels pour tous.

Principales étapes d'une utilisation optimale de l'AECG :

1. Connaître la position tarifaire du produit exporté. En cas de doute, solliciter la délivrance d'un renseignement tarifaire contraignant (RTC) auprès du Bureau E1 de la direction générale des douanes et des droits indirects.
2. Vérifier qu'une préférence tarifaire est applicable au produit exporté (base de données d'accès au marché de la direction générale Commerce de la Commission européenne).
3. Vérifier la réglementation applicable au produit à destination afin d'éviter les blocages liés à d'autres réglementations que celle de l'origine préférentielle (base de données d'accès au marché de la direction générale Commerce de la Commission européenne).
4. Vérifier que le produit répond aux règles d'origine de l'accord de libre-échange (transformation suffisante, cumul, principe de territorialité – mode de fabrication/règles d'origine).
5. Vérifier la logistique (respect de la règle posée aux articles 14 et 22 sur le transport direct du Protocole « origine »).
6. Au-delà de 6 000 euros, pour bénéficier de la préférence à l'importation en produisant une déclaration d'origine, disposer d'un numéro « REX » et l'indiquer dans la déclaration d'origine.
7. Conserver les preuves de l'origine préférentielle pendant trois ans (à l'importation et à l'exportation).
8. Le pôle d'action économique ou le bureau de douane de la direction régionale de votre circonscription sont vos interlocuteurs.

Bon à savoir :

Pour connaître le taux des droits de douane qui s'applique à votre marchandise, consultez la base de données d'accès aux marchés de la Commission européenne.

ALÉNA

Le Canada comme porte d'entrée sur l'Amérique du Nord grâce à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). Entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994, l'ALÉNA a créé une zone de libre-échange entre les États-Unis, le Canada et le Mexique couvrant plus de 480 millions de consommateurs.

Après plus de 20 ans, l'ALÉNA, qui a créé la plus vaste zone de libre-échange au monde, a stimulé la croissance économique et a haussé le niveau de vie de la population des trois pays membres. En renforçant les règles et procédures régissant le commerce et l'investissement, cet accord s'est avéré une base solide pour bâtir la prospérité du Canada et un exemple valable, pour le reste du monde, des avantages que procure la libéralisation des échanges.

Éliminer les barrières douanières, assurer les conditions d'une concurrence équitable, augmenter les occasions d'investissement au sein des trois pays membres, approfondir la coopération trilatérale : comme l'AECG, l'ALÉNA est une initiative

commerciale qui a été révolutionnaire en son temps et qui continue, plus de deux décennies plus tard, à porter ses fruits.

Le 20 janvier 2017, l'administration américaine a déclaré vouloir renégocier l'ALÉNA. L'objectif de cette renégociation est de revoir certains principes fondamentaux et quelques clauses de l'accord. La principale motivation des États-Unis découle de leur balance commerciale avec le Mexique, qui s'est inversée avec l'accord, passant d'un excédent de 1,6 milliard \$ US à un déficit de 64 milliards \$ US pour les États-Unis.

**SELON FORBES,
LE CANADA EST
LE DEUXIÈME PAYS
DU G20 OÙ IL EST
BON DE FAIRE
DES AFFAIRES.**

INVESTIR

Lorsqu'un pays a autant à offrir que le Canada, il est facile de comprendre ce qui pousse de nombreux investisseurs étrangers à y installer des usines et à s'y lancer en affaires.

Au-delà des multinationales qui ont bien intégré l'énorme potentiel que représente le Canada pour les affaires, le développement, l'expansion et le marché, de plus en plus d'entreprises sont attirées par la perspective du grand marché nord-américain. Pour les PME, entreprendre des activités commerciales sur le marché canadien semble être un filon à suivre, une conquête qui pourrait s'avérer dorée.

Si l'on prend l'exemple de la France, on note que de plus en plus de PME françaises font aujourd'hui le pari de l'international en s'alliant avec un partenaire local canadien, ce qui peut s'avérer une stratégie gagnante.

Avec des coûts de main-d'œuvre accessibles, des tarifs énergétiques parmi les plus bas du monde, des espaces locatifs à coûts avantageux et un taux d'imposition des sociétés parmi les plus concurrentiels en Amérique du Nord, le Canada permet aux entreprises d'augmenter leur compétitivité à l'échelle internationale.

L'étude «**Choix concurrentiel 2016**» de KPMG, classe le Canada comme le pays le plus concurrentiel du G7 où faire des affaires. Il affiche un **avantage des coûts de près de 15 %** par rapport à ses voisins américains. C'est-à-dire que pour chaque dollar dépensé aux États-Unis, cela ne coûtera que 0,85 \$ au Canada.

Des chiffres simples et évocateurs, des avantages financiers, des secteurs porteurs d'occasions d'affaires et le texte de l'AECG entre le Canada et l'Union européenne approuvé, l'engouement pour le Canada est réel et la réussite y est réalisable. Il suffit d'être bien informé et bien accompagné.

Il est très important pour une entreprise souhaitant s'implanter et se développer dans un pays, de connaître les chiffres clés de l'économie de ce dernier. Pour le Canada, les chiffres parlent d'eux-mêmes et sont annonciateurs de possibilités entrepreneuriales en croissance constante.

SELON L'OCDE,
LE CANADA S'EST
CLASSÉ EN TÊTE
DU G7 POUR
LA DÉCENNIE
(2006 À 2015)
AU CHAPITRE
DE LA CROISSANCE
ÉCONOMIQUE

Treize raisons d'investir au Canada

1. Un climat d'affaires accueillant, stable et concurrentiel
2. Un taux d'imposition très compétitif
3. De faibles coûts d'exploitation d'une entreprise
4. Des économies régionales diversifiées offrant des occasions d'affaires dans plusieurs secteurs
5. Des ressources naturelles abondantes
6. Un accès illimité aux marchés
7. Un environnement de recherche et développement concurrentiel
8. Une main-d'œuvre diversifiée, compétente et très scolarisée
9. Un système bancaire stable et une économie forte
10. Un accent sur l'innovation et les nouvelles technologies
11. Une culture de progrès social et de liberté économique
12. Une porte d'entrée sur l'Amérique du nord et le monde
13. Un endroit extraordinaire pour investir, travailler, vivre et prospérer

Les avantages

Connaître les avantages que propose son marché peut jouer dans la décision des entreprises désirant s'implanter au Canada. Heureusement, cette destination nord-américaine offre une variété d'avantages impressionnants.

Quand un pays comme le Canada démontre autant de stabilité et un caractère innovant, tous secteurs confondus, il semble être une terre d'accueil propice pour les entreprises désirant s'y installer et s'y développer.

Selon Forbes, **le Canada est le meilleur pays du G20 où il est bon « de faire des affaires ».**

Son économie est également un point fort, surtout lorsque l'on sait que de 2003 à 2012, il s'est classé en tête du G7 au chapitre de la croissance économique, selon la Banque mondiale. En outre, avec la mise en vigueur de l'AECG, il y a de fortes chances que son marché soit encore plus dynamique. D'autres avantages pèsent également dans la balance : l'une des **mains-d'œuvre** les plus

instruites des pays de l'OCDE, dont la moitié a reçu une formation supérieure, **une fiscalité d'entreprise avantageuse**, un environnement de **recherche et développement (R.-D.)** concurrentiel et, surtout, une stabilité financière.

Impossible donc de résister à des faits économiques, financiers, voire historiques, lorsqu'on envisage d'installer son entreprise au Canada.

L'un des derniers avantages, mais pas le moindre, est le Canada en tant que lieu, d'endroit exceptionnel où il fait bon, non seulement investir et travailler, mais aussi vivre.

Le Canada est l'un des pays les plus multiculturels du monde. Il est fort de plus de décors naturels, d'un vaste territoire, de grandes villes et d'une population accueillante. Il est le **pays où le haut niveau de vie est le deuxième plus élevé parmi les pays du G7, comme l'indique le PIB par habitant.**

UN DES TAUX D'IMPOSITION DES ENTREPRISES LES PLUS FAIBLES AU SEIN DU G20

L'environnement commercial axé sur l'investissement au Canada est basé sur un taux d'imposition des entreprises concurrentiel, qui offre une excellente valeur au investisseurs étrangers.

Le rapport **«Paying Taxes 2016 de PricewaterhouseCoopers»** classe le Canada au deuxième rang du G20, après l'Arabie saoudite, en ce qui concerne tous les impôts assumés par les entreprises qui y exercent leurs activités. Le taux combiné fédéral et provincial d'impôt sur le revenu des sociétés au Canada a été réduit, passant de 42,4 % en 2000 à 26,3 % en 2015, soit 12,7 points de pourcentage sous le taux des États-Unis.

Les secteurs d'excellence

Le marché canadien se porte bien et certains de ses secteurs ont atteint des niveaux d'excellence.

Les secteurs de la fabrication de pointe (aéronautique, automobile, machinerie et équipement), des produits chimiques et plastiques, des technologies de l'information et des communications (TIC) (numérique, logiciels, communications), des sciences de la vie (biotechnologie et pharmaceutiques), de l'agroalimentaire, des ressources naturelles (mines, gaz et pétrole), des technologies durables et des services reflètent une capacité de recherche et de développement optimale.

La fabrication de pointe

Dans le secteur de la fabrication de pointe, le Canada offre aux investisseurs des coûts d'entreprise concurrentiels, un faible taux d'imposition, le soutien de la R.-D. par les gouvernements et une main-d'œuvre hautement qualifiée.

Dans le secteur aérospatial, le Canada est fortement intégré dans les chaînes de valeurs internationales et sert une vaste gamme de secteurs en amont et en aval, par exemple, les simulateurs de vols commerciaux, les petits moteurs à turbine à gaz, les systèmes de contrôle environnemental, les avions de transport régional et les hélicoptères civils.

Le Canada est un chef de file mondial dans le secteur de l'automobile, avec 13 % de la production de véhicules légers en Amérique du Nord dans 34 grandes usines d'assemblage dans un rayon de 5 heures de route de Détroit. Parmi les principaux avantages concurrentiels du pays, notons certaines des usines d'assemblage les plus productives en Amérique du Nord et des politiques d'ouverture commerciale qui assurent un accès privilégié aux plus importants marchés internationaux.

La fabrication de machinerie et d'équipement est un autre des secteurs industriels clés dans lesquels le Canada excelle. La machinerie constitue l'épine dorsale de ses principaux

secteurs industriels, notamment l'agriculture, l'exploitation minière, pétrolière et gazière, les services publics et la construction.

Cette industrie est appuyée par les premières dispositions relatives aux importations de machinerie et d'équipement en franchise de douane du G20.

Les produits chimiques et plastiques

L'un des principaux fabricants de produits chimiques et plastiques du monde, le Canada offre des avantages clés aux investisseurs étrangers dans le secteur industriel : une abondance de matières premières relativement peu coûteuses, de faibles coûts d'entreprise, une infrastructure de R.-D. de classe mondiale et un accès facile à de grands marchés grâce à ses réseaux de transport modernes. La firme IHS Markit prévoit que d'ici 2025, les ventes et les exportations totales de produits chimiques et de matières de plastique et de caoutchouc du Canada augmenteront respectivement de 64 % et de 100 %. Le Canada est un maillon essentiel de la chaîne de valeur mondiale des produits

chimiques et plastiques, puisqu'il produit une vaste gamme de composants tels que les dérivés de la cellulose utilisés dans les matériaux de construction et les produits pharmaceutiques, les plastiques à base végétale et les thermoplastiques renforcés de fibres longues. L'un des plus importants producteurs de gaz naturel, de pétrole brut et de produits agricoles du monde, il fournit et produit des matières premières à faible coût pour l'industrie.

La raison pour laquelle des géants de l'industrie ont choisi de s'installer au Canada est claire.

Les TIC

Secteur prioritaire de l'économie canadienne, l'industrie des technologies de l'information et des communications est appuyée par divers ordres de gouvernement canadiens. Les incitatifs offerts pour la création de nouveaux produits et de nouvelles technologies sont l'une des raisons pour lesquelles des chefs de file mondiaux, comme IBM et Microsoft, investissent au Canada.

Comptant environ 120 000 employés créatifs qui génèrent des revenus de 22 milliards de dollars, l'industrie canadienne des médias numériques est le carrefour de choix pour les entreprises mondiales de ce secteur.

Selon le rapport Choix concurrentiels 2016 de KPMG, le Canada offre au secteur du divertissement numérique les coûts d'entreprise les plus faibles des pays du G7, avec un avantage de coûts de 30,6 % par rapport aux activités semblables aux États-Unis.

Cet avantage concurrentiel est également important dans l'industrie du logiciel, où les sociétés canadiennes jouissent d'un avantage de coûts de 22,1 % par rapport à leurs homologues américains.

Les fabricants d'équipement de télécommunications basés au Canada réalisent des économies sur les coûts de main-d'œuvre et les coûts locatifs, en plus d'obtenir des avantages fiscaux et des crédits de R.-D. qui placent leur taux d'imposition au deuxième rang des pays du G7. Le Canada a ainsi reçu des investissements

historiques d'organisations telles qu'Ericsson, qui a concentré ses dépenses en R.-D. de plus de 4 milliards de dollars dans son centre d'Ottawa.

Les sciences de la vie

Pour accueillir des organisations de soins de santé de réputation mondiale, le Canada offre aux investisseurs étrangers du secteur des sciences de la vie un environnement très concurrentiel en matière de coûts d'entreprise, d'impôt des sociétés et d'activités de R.-D.

À titre d'exemple, il a mis sur pied des institutions comme le Centre for Probe Development and Commercialization en Ontario. Ce dernier est le premier établissement du monde à se concentrer sur tous les aspects des traceurs d'imagerie moléculaire, qui effectuent des diagnostics non invasifs de maladies à leurs stades les plus précoces.

L'appui des centres et institutions de recherche dans l'ensemble du pays explique clairement la tradition d'innovation canadienne dans l'industrie des sciences de

la vie au cours du siècle dernier. De la création de l'insuline artificielle à l'invention du premier stimulateur cardiaque, le Canada continue à se démarquer comme chef de file des appareils médicaux et de la biopharmaceutique.

Le fait d'offrir aux investisseurs étrangers la structure de coûts d'entreprise la plus avantageuse de tous les pays du G7 pour les essais cliniques, la R.-D. biomédicale et l'industrie pharmaceutique fait du Canada un environnement idéal pour la croissance et l'innovation dans l'industrie des sciences de la vie.

L'agroalimentaire

Le Canada est reconnu dans le monde entier pour sa grande variété d'aliments frais et transformés de qualité, allant des céréales, des viandes et des autres denrées de première nécessité aux produits de spécialité et de santé naturelle. La transformation des aliments et des boissons est l'un des principaux segments de l'industrie manufacturière canadienne, et l'industrie agroalimentaire exporte dans 190 pays.

Le Canada offre aux investisseurs étrangers des avantages importants, notamment :

- des ressources naturelles abondantes, des terres agricoles fertiles, une vie marine riche et un approvisionnement fiable en eau douce;
- un système de réglementation et d'inspection des aliments qui assure la salubrité et la qualité des produits;
- des produits et des technologies à la fine pointe et développés par un réseau de centres de recherche de classe mondiale;
- une chaîne d'approvisionnement mondiale.

Comptant plus de 750 entreprises spécialisées dans les aliments fonctionnels et les produits de santé naturelle, le Canada offre aux investisseurs internationaux la possibilité de concevoir des produits à la fine pointe de la technologie. Ces produits comprennent notamment des aliments reconnus dans le monde entier pour leurs ingrédients bioactifs, par exemple, les fibres solubles de l'avoine, de l'orge et des légumineuses, les acides gras oméga-3 du poisson

et de l'huile de lin, les acides gras insaturés de l'huile de canola, les phytostérols et stanols des huiles végétales et les protéines de soja.

Les ressources naturelles

Le Canada étant le cinquième producteur au monde de pétrole et de gaz naturel et la principale destination mondiale pour l'exploration minière, son industrie des ressources naturelles est un moteur économique majeur qui permet aux investisseurs étrangers de prospérer.

Les organisations qui choisissent d'investir dans le secteur des ressources naturelles du Canada sont appuyées par un bassin de talents de renommée mondiale et par des grappes d'institutions de recherche novatrices.

En profitant des nombreux incitatifs financiers du Canada, par exemple, les actions accréditatives, les investisseurs étrangers peuvent également transférer leurs dépenses d'exploration et de développement admissibles à leurs propriétaires réels, qui peuvent s'en servir pour obtenir des crédits d'impôt.

Les investisseurs étrangers bénéficient également d'une infrastructure de transport intégrée comprenant plus de 825 000 km de pipelines, d'une capacité de raffinage de pétrole en expansion et de possibilités de livraison dans les marchés d'Asie et d'Europe.

Importantes productrices d'aluminium, de cobalt, de diamants, de nickel, de métaux du groupe platine, de titane, de tungstène, d'uranium et de zinc, les quelques 200 mines du Canada offrent des possibilités très intéressantes aux investisseurs étrangers.

L'intérêt croissant envers les métaux de terres rares a entraîné une croissance soutenue des nombreux projets miniers du pays, qui continuent à offrir des possibilités.

Les technologies durables

Le Canada, deuxième producteur d'énergie hydroélectrique au monde, a investi pour créer un environnement propice aux investisseurs étrangers dans le secteur de l'énergie renouvelable. Il a notamment mis sur pied des partenariats clés en R.-D., par exemple le Fonds pour l'énergie propre, qui vise à favoriser les partenariats entre des organisations publiques, privées et universitaires. Ces partenariats visent à développer de nouvelles technologies de pointe qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre et les autres émissions lors de la production, du transport et de l'utilisation de l'énergie.

En plus de partenariats clés en R.-D., le Canada offre aux investisseurs étrangers un accès immédiat au vaste marché national et régional de l'Amérique du Nord, les services publics canadiens étant complètement intégrés au réseau électrique américain. Les gouvernements canadiens offrent également de généreux incitatifs pour l'achat d'énergie renouvelable.

Le secteur canadien des bioproduits est un autre domaine dans lequel les investisseurs peuvent profiter d'un savoir-faire et de ressources de classe mondiale. Le réseau d'universités et d'institutions de recherche canadiennes a permis le développement de bioproduits tels que des matériaux d'origine biologique et des composites, la commercialisation de l'éthanol cellulosique, de produits chimiques porteurs et intermédiaires et de technologies de fermentation, et a contribué à la recherche sur la cellulose nanocristalline et les technologies de pyrolyse. Avec ses secteurs bien établis de produits forestiers et de transformation agricole dans l'ensemble du pays, le Canada offre une abondante diversité de matières premières provenant de la biomasse aux investisseurs étrangers qui souhaitent établir des installations de traitement de bioproduits.

Les services

Peu de pays peuvent faire concurrence à l'étendue, la profondeur et la qualité des services financiers et commerciaux offerts par le Canada. Les organisations désirant y investir y trouveront un secteur de services offrant un savoir-faire diversifié : gestion des ressources humaines, impartition des processus d'affaires, finances et comptabilité, services d'ingénierie, conception de systèmes informatiques et services de création, notamment en architecture, en design graphique, en multimédia et en marketing. Plus de 854 000 Canadiens travaillent dans les secteurs des services professionnels, scientifiques et techniques et offrent un soutien essentiel aux investisseurs qui souhaitent percer dans ces industries.

Sa main-d'œuvre très instruite n'est toutefois pas le seul avantage qui place le Canada au premier rang. En raison de sa proximité avec les États-Unis, l'impartition des processus d'affaires permet d'offrir aux multinationales américaines des services allant des TI aux

services administratifs et financiers. De plus, l'environnement commercial du Canada – le deuxième meilleur au monde pour la délocalisation des services mondiaux – continue à faire de ce pays la destination de choix pour les investissements dans le domaine des services.

Ces avantages exceptionnels en matière de services aux entreprises sont complétés par le système bancaire du Canada – le plus sûr au monde – et de profonds marchés de capitaux pour les investisseurs directs étrangers. Ceux-ci ont reconnu les forces de ce secteur diversifié, comprenant aussi bien des gestionnaires d'actifs et des courtiers en valeurs mobilières que des administrateurs de régimes de retraite et de fonds spéculatifs. Soutenu par un système bancaire classé au premier rang et considéré comme l'un des plus sûrs au monde au cours des huit dernières années consécutives, on comprend pourquoi le Canada est reconnu comme une puissance financière.

Quand un selfie* raconte bien plus qu'une réussite

*égoportrait

« Alten, leader européen de l'ingénierie et du conseil en technologies, accompagne les entreprises dans la mise en place de nouveaux systèmes d'information ; nous en avons fait de même en l'accompagnant à Montréal. Cette photo avec Lionel Garnier-Denis d'Alten, raconte bien plus qu'une réussite. Elle parle de rencontre et de création de solutions novatrices ! »

Côme de Bagneux
Directeur, services aux entreprises

Lionel Garnier-Denis
Trésorier
Alten

Bureau de représentation Europe

6 avenue de Provence 75009 Paris
+33 (0)1 53 48 79 64
paris@desjardins.com

desjardins.com/europe



Desjardins

1^{re} institution financière coopérative au Canada

Les principales villes du Canada avec une portée Desjardins

Desjardins est actif dans l'ensemble du Canada et, même, des États-Unis, avec des points de services notamment au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick. De plus, les experts de sa filiale Desjardins Marché des capitaux accompagnent des clients des secteurs institutionnel, des entreprises et public du monde entier partout au pays.

Voici le profil de quelques villes de diverses provinces canadiennes où Desjardins est actif et propose un environnement d'affaires très concurrentiel aux entreprises européennes souhaitant s'installer au Canada.

Toronto (Ontario)

Véritable moteur économique du Canada et dotée d'un caractère cosmopolite exceptionnel, Toronto assume son rôle de capitale politique et économique de l'Ontario. Avec ses quelque six millions d'habitants, elle est la quatrième ville en importance en Amérique du Nord, et sa bourse se retrouve au troisième rang. Son aire métropolitaine constitue la plus grande ville du pays.

Avec un PIB de 330 milliards \$ CA en 2013, des exportations de produits et services dépassant les 70 milliards \$ CA par année et près de 200 000 entreprises, Toronto possède des atouts considérables pour contribuer au développement des principaux secteurs d'activité, comme :

L'automobile

en Ontario, les installations de R.-D. perfectionnées, les établissements d'enseignement de calibre mondial et les entreprises de pointe collaborent pour transformer les idées en produits commerciaux vendus partout dans le monde. Ici, plus de 700 fournisseurs de pièces et de 500 fabricants d'outils, de matrices et de moules convergent dans un couloir de 400 kilomètres formant l'une des chaînes d'approvisionnement les plus robustes au monde;

Les services financiers,

le Grand Toronto compte l'une des plus grosses concentrations de talents dans les Amériques, avec 230 000 personnes;

Le secteur technologique,

qui emploie plus de 200 000 travailleurs répartis dans 13 000

entreprises. Toronto est d'ailleurs considérée comme le plus grand carrefour technologique du Canada;

Les sciences de la vie,

avec un vivier de compétences, des chercheurs médicaux, un savoir-faire commercial international et des capacités de fabrication de pointe;

Les technologies propres et les énergies renouvelables,

dont Toronto est le centre des activités dynamiques avec plus de 36 000 personnes dans plus de 1 700 entreprises au service de la R.-D. dans les domaines comme le développement de réseaux intelligents, les véhicules électriques, les bâtiments écologiques, les technologies d'assainissement de l'air et de l'eau et l'énergie solaire et éolienne;

L'agroalimentaire,

dont le secteur est le deuxième en importance en Amérique du Nord, mais le premier en croissance. Avec plus de 60 000 employés, les entreprises de l'agroalimentaire emploient plus de travailleurs dans la région de Toronto que dans toute autre région du Canada.

Toronto, plus grande ville du Canada, renferme un bassin de compétences et de savoir-faire aussi riche et diversifié que sa population.

Voir : www.investinontario.com

Moncton (Nouveau-Brunswick)

Grâce à la gamme de produits et services financiers offerts par le réseau des caisses UNI Coopération financière du Nouveau-Brunswick, Desjardins peut vous y accompagner.

Moncton se trouve au centre des provinces maritimes, au Nouveau-Brunswick. Cet emplacement géographique stratégique dans la porte d'entrée sur le commerce atlantique a aidé cette région à devenir une plaque tournante de la distribution et du transport par voie routière, ferroviaire et aérienne. Une infrastructure de transport de pointe associée à un environnement concurrentiel sur le plan des coûts a appuyé sa croissance dans les secteurs de la fabrication, du commerce de détail, du tourisme et des services.

La région continue également à connaître une croissance dans les secteurs axés sur les technologies. Moncton accueille un certain nombre d'entreprises de calibre mondial dans les domaines de la technologie du jeu, des industries du savoir et de la fabrication de pointe. Selon l'étude Choix concurrentiels 2016 de KPMG, elle se classe au premier rang pour les frais généraux d'exploitation parmi les principales villes de l'Amérique du Nord.

Au cours des prochaines années, Moncton travaillera au développement de plusieurs secteurs clés de son économie, y compris :

Les TIC :

Moncton est devenu l'un des principaux centres d'arrière-guichet et de soutien en raison de sa main-d'œuvre qualifiée et bilingue, de ses faibles coûts et de son infrastructure numérique avancée. Les nombreuses institutions postsecondaires à proximité sont également en mesure de s'adapter aux besoins des employeurs locaux;

La finance :

Moncton abrite de nombreuses

institutions financières et d'assurance en raison, principalement, de sa main-d'œuvre qualifiée et bilingue et de son infrastructure numérique fiable;

Le transport et la logistique :

grâce à l'infrastructure avancée de l'autoroute et du fret aérien, l'emplacement du pôle d'échanges de Moncton est idéal pour l'entreposage et la distribution;

Le numérique :

Moncton abrite à la fois des entreprises locales de jeux bien connues à l'échelle internationale et des joueurs internationaux qui ont tiré parti de grands talents locaux. Cela a créé un écosystème qui continue de s'épanouir ainsi que des programmes d'éducation conçus pour répondre à ces besoins. Le Nouveau-Brunswick est la plus grande des trois provinces maritimes du Canada. Il est situé au sud de la péninsule gaspésienne, au Québec, et partage sa frontière ouest avec l'État du Maine, aux États-Unis. Découvrez l'infinité des possibilités qu'il vous offre.

Découvrez une main-d'œuvre qualifiée et motivée, une infrastructure de communication de

classe mondiale, une qualité de vie sans pareil et un faible taux d'imposition des entreprises qui font du Nouveau-Brunswick un endroit stratégique pour faire grandir ou établir votre entreprise. Stratégiquement située dans le Canada atlantique, la société d'État Opportunités NB est votre point d'accès unique pour faire croître votre entreprise dans cette province.

Voir : www.onbcanada.ca/fr/

Calgary (Alberta)

Depuis plus de deux décennies, l'Alberta connaît la plus forte croissance économique annuelle moyenne au Canada. Celle-ci est alimentée par d'abondantes ressources naturelles, une économie diversifiée et un engagement à soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat. Des spectaculaires montagnes Rocheuses jusqu'aux régions riches en ressources du Nord, en passant par les plaines fertiles du Sud, l'Alberta est un endroit de choix pour s'établir, investir et prospérer.

Calgary est la capitale économique de l'Alberta. Centre mondial du domaine de l'énergie (pétrole et gaz, électricité, charbon et énergies renouvelables), elle compte également d'autres secteurs tout aussi dynamiques, y compris :

Les énergies renouvelables :

le moment de développer le secteur des énergies renouvelables en Alberta est arrivé. Son Plan de leadership en matière de climat a permis à cette province de pousser ce secteur vers de nouveaux sommets à mesure qu'elle évolue vers des énergies renouvelables provenant de sources comme le vent, l'énergie solaire, l'hydroélectricité et la biomasse;

L'agroalimentaire :

Les produits alimentaires et de boisson de l'Alberta sont conçus pour répondre aux normes élevées et procurer une réputation internationale de qualité. Cette province est le troisième producteur et exportateur de produits agroalimentaires au Canada;

Les TIC :

avec le plus haut pourcentage de citoyens ayant fait des études postsecondaires au Canada,

Calgary possède la plus grande concentration d'entrepreneurs et de jeunes entreprises de technologie par habitant au pays. Par ailleurs, elle affiche le plus haut taux de connectivité Internet à large bande et d'utilisation de ce service au Canada, avec 85 %.

Avec quelques secteurs phares, dynamiques et en développement, Calgary est également une ville qui offre le meilleur rendement des investissements immobiliers commerciaux. Le revenu des particuliers y est le plus élevé au pays.

L'Alberta est la province la plus concurrentielle au chapitre de l'impôt sur les bénéfices et son taux d'imposition provincial sur le revenu des particuliers est le plus faible du Canada.

En résumé, le climat commercial dans la plupart des secteurs d'activité de Calgary est propice à l'essor des entreprises, notamment des entreprises manufacturières et des jeunes entreprises du secteur de la haute technologie.

Calgary et ses 1,2 million d'habitants profitent également d'un intéressant climat, l'Economist

Intelligence Unit l'ayant classée au cinquième rang des villes les plus agréables où vivre dans le monde.

Voir : www.albertacanada.com
(en anglais seulement)

Vancouver (Colombie-Britannique)

Avec un environnement naturel riche, une population multiculturelle et hautement qualifiée et des forces économiques éprouvées, la Colombie-Britannique offre des occasions d'investissement dans de nombreux secteurs industriels.

La province reçoit constamment des cotes de crédit AAA. Ses vastes ressources, ses faibles impôts, son système financier stable et bien réglementé ainsi que son gouvernement responsable en ce qui a trait aux finances attirent des investissements du monde entier. Vancouver possède le grand port le plus près de l'Asie et des ports naturels en eaux profondes parmi les meilleurs du monde, et elle constitue un carrefour de transport international de premier plan. Vancouver est la

plus grande ville de la Colombie-Britannique, avec une population de 2,5 millions d'habitants.

Ses principaux secteurs d'activités incluent :

Produits forestiers :

Le Canada est l'un des plus grands exportateurs de produits du bois au monde, y compris le bois, la pâte à papier, le bois d'œuvre et d'autres produits forestiers. L'industrie forestière de la Colombie-Britannique présente des occasions d'investissement intéressantes dans les usines et les opérations forestières ainsi que la fabrication de produits forestiers de haute qualité, de produits de bois à valeur ajoutée et de biocarburants.

Le gaz naturel :

La Colombie-Britannique offre d'importantes possibilités d'investissement dans le gaz naturel et le gaz naturel liquéfié. Avec la croissance de la demande mondiale, les percées dans la technologie de forage et les avantages concurrentiels solides de ce marché, ce secteur de la Colombie-Britannique offre un fort potentiel de croissance.

Les technologies :

La Colombie-Britannique et la réputation de l'innovation technologique au Canada offrent une gamme de possibilités d'investissement dans les domaines de l'information et des communications, de la technologie propre, du cinéma, de la télévision et des médias numériques et des sciences de la vie.

Voir : www.britishcolumbia.ca
(en anglais seulement).

Bon à savoir :

Vous pouvez télécharger gratuitement les publications Investir au Canada sur le www.international.gc.ca.

Section préparée en collaboration avec le Gouvernement du Canada.

Le Canada, le bon environnement pour Derichebourg

Derichebourg Environnement, une entité majeure du groupe français Derichebourg, propose au monde de l'industrie, aux collectivités et aux particuliers une offre complète et intégrée de services couvrant la collecte, la gestion, le recyclage et la valorisation des biens d'équipement et de consommation en fin de vie, des matières de récupération et des déchets industriels. À ces services s'ajoute une offre de nettoyage urbain et de gestion de l'eau pour les collectivités. Elle emploie 33 000 personnes, son chiffre d'affaires est de 2,5 milliards d'euros, et ses activités sont réparties dans 15 pays, essentiellement en Europe.

En 2016, après un voyage au Canada aux côtés du président François Hollande, Thomas Derichebourg, le président de la société, entrevoit l'immense potentiel du pays et participe à des appels d'offres. L'entreprise décroche deux contrats de 7 ans au Canada et engage 50 personnes. « J'espère plusieurs centaines d'embauches à venir, explique-t-il.

Mais au-delà de ces nouveaux emplois, c'est aussi le contribuable canadien qui sort gagnant grâce au service de grande qualité que nous offrons. Desjardins a participé d'une manière très efficace et rapide à l'investissement important que notre entreprise a dû faire pour s'équiper et acheter les véhicules de collecte. Ils nous ont très bien accueillis, avec beaucoup de réactivité et d'implication de la part de tous les interlocuteurs, tout en douceur et en confiance. »

Quand un selfie* raconte bien plus qu'une réussite

*égoportrait

« Le groupe Derichebourg, opérateur international des services aux entreprises et des collectivités, se met en mouvement au Québec grâce à Desjardins. Me tenir à côté de Thomas Derichebourg sur cette photo raconte bien plus qu'une réussite. Elle montre un partenariat engagé auprès des communautés outre-Atlantique. »

Lucia Baldino
Directrice générale (Europe)

Thomas Derichebourg
Président
Derichebourg Environnement

Bureau de représentation Europe

6 avenue de Provence 75009 Paris
+33 (0)1 53 48 79 64
paris@desjardins.com

desjardins.com/europe



Desjardins

1^{re} institution financière coopérative au Canada

Le marché québécois





Unique sur l'échiquier canadien

Le Québec entretient une relation économique étroite avec l'UE, son deuxième partenaire commercial derrière les États-Unis et devant la Chine et le Japon. En 2013, le commerce bilatéral de marchandises entre les deux économies a atteint 26,6 milliards \$ CA, soit 17,2 % du commerce total du Québec. Les échanges commerciaux de biens entre le Québec et la France, quant à eux, se sont chiffrés à 3,8 milliards \$ CA en 2014.

LE QUÉBEC, TROIS FOIS LA FRANCE

Situé à un point stratégique entre l'Europe et les Amériques, le Québec possède des ressources naturelles abondantes et variées ainsi qu'une main-d'œuvre multilingue et hautement qualifiée, une communauté culturelle dynamique et une qualité de vie exceptionnelle. S'ajoute à ces avantages, l'engagement résolu du Québec en matière de recherche et de développement pour en faire l'une des économies les plus novatrices au Canada où les industries de haute technologie et l'énergie verte du XXI^e siècle connaissent une croissance continue.

Résolument moderne et forte d'une économie diversifiée s'appuyant sur le développement de secteurs industriels à fort potentiel de croissance, le Québec occupe aujourd'hui une place de choix sur l'échiquier canadien et ouvre sa porte aux sociétés souhaitant s'implanter en Amérique du Nord.

Ces premiers chiffres sont représentatifs d'une province en pleine expansion, aux ressources naturelles abondantes, à l'économie dynamique, appliquant une gestion rigoureuse des finances publiques et, surtout, forte d'un potentiel humain remarquable, la véritable clé du succès du Québec.

L'économie québécoise est un lieu de croissance et d'investissement qui attire près de 50 000 immigrants par années, avec une population instruite : 83 % de la main-d'œuvre québécoise détient un diplôme d'études secondaires ou postsecondaires.

Le cœur économique du Québec est la région métropolitaine de Montréal, où habite la moitié de sa population. Cette région compte à elle seule pour 53,4 % du produit intérieur brut (PIB) de la province. Elle est suivie par la région métropolitaine de Québec (11,4 %), Gatineau (3,2 %), Sherbrooke (2,2 %), Saguenay (1,9 %) et Trois-Rivières (1,8 %).

Les chiffres clés

- **362,8 milliards \$ CA : le PIB nominal du Québec, soit 19 % de l'économie canadienne.**
- **1,625 milliards \$ CA : les importations du Québec vers la France en 2016.**

Dans quel secteur investir?

Dans cette province du Canada où la croissance économique est toujours au rendez-vous, certains secteurs se distinguent plus que d'autres. Le marché québécois possède en effet des domaines en constante évolution.

L'industrie aéronautique

Avec ses 39 130 emplois bien rémunérés dans quelques 205 entreprises et des ventes annuelles de 14,4 milliards \$ CA, le secteur aérospatial constitue un véritable moteur de croissance et de création de richesse pour l'ensemble du Québec. Celui-ci se distingue par la présence de grands donneurs d'ordre, d'importants centres techniques et de fabricants d'équipement de classe mondiale. La plupart d'entre eux sont concentrés dans la région de Montréal, la métropole du Québec, il n'est pas surprenant que celle-ci soit considérée comme l'une des trois capitales mondiales de l'aéronautique!

Les nouvelles technologies

Le Québec est à la fine pointe des technologies et son secteur des TIC connaît un véritable essor, notamment du côté de

l'intelligence artificielle et de l'apprentissage profond.

Ces secteurs sont portés par une main-d'œuvre qualifiée et exigeante et des centres de recherche et de développement des plus actifs. Plus de 176 000 personnes se spécialisent dans ce type de technologies, dont près de la moitié sont actives dans des domaines aussi diversifiés que la création de logiciels, la microélectronique, le multimédia, l'optique-photonique, les télécommunications, etc.

Le Québec est l'un des seuls endroits du monde où l'on offre des crédits d'impôt aussi généreux à l'industrie du multimédia. Ceux-ci peuvent représenter jusqu'à 37,5 % des coûts de main-d'œuvre.

L'agroalimentaire

Véritable géant alimentaire, le Québec exporte des denrées d'une valeur de quelques 8 milliards \$ CA annuellement. Avec des ressources abondantes, une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée et des entreprises de calibre international, ce secteur est l'un des moteurs les plus importants de l'économie québécoise.

Un environnement d'affaires avantageux

On y trouve et produit des matières premières de grande qualité, comme des fruits et légumes, du soja, du sirop d'érable, du porc, du lait et de l'eau.

Les sciences de la vie

Cette industrie forte et diversifiée profite de généreux crédits d'impôt. On y trouve tant de grandes entreprises pharmaceutiques internationales que des entreprises de biotechnologie locales innovantes qui font leurs marques dans le monde.

Les transports terrestres

L'industrie québécoise des équipements de transport terrestre regroupe les secteurs : ferroviaire, des autocars et autobus urbains, de l'automobile et des véhicules récréatifs motorisés, électriques et spéciaux. Elle se caractérise, entre autres, par la présence de quelques donneurs d'ordre d'envergure internationale et de plusieurs PME fabriquant leurs propres véhicules de niche. Un secteur important de l'économie québécoise, le transport terrestre compte quelque 650 entreprises actives dans plusieurs champs d'activité.

Les mines

Venez à la conquête d'un immense territoire à explorer, dont seulement 5 % font l'objet d'un titre minier. Le Québec est reconnu pour sa grande variété de métaux et de minéraux ainsi que son environnement d'affaires très favorable aux investissements miniers.

La réponse à la question des entreprises qui se demandent « pourquoi choisir le Québec » pour s'implanter et qui veulent surtout savoir s'il est profitable de s'y développer tient dans les multiples avantages que propose cette province.

Tout d'abord, l'environnement solide et dynamique est propice aux affaires. En effet, le Québec, acteur économique important au Canada, est reconnu pour ses liens commerciaux stables avec les États-Unis, ses ententes internationales de libre-échange et ses exportations toujours en croissance.

Les investisseurs étrangers ont bien raison de faire confiance aux banques canadiennes. Selon l'Indice mondial de la compétitivité 2016-2017 du Forum économique mondial, le système bancaire canadien se classe troisième au monde. C'est aussi le plus solide parmi les pays du G7 grâce, notamment, à la présence de plusieurs banques parmi les plus sûres du monde. Sans compter qu'il est encadré par une infrastructure de réglementation, de surveillance et d'indemnisation qui assure la

stabilité, la croissance et la compétitivité des institutions financières québécoises.

Le Québec a choisi d'encourager ses entreprises en proposant une **fiscalité avantageuse** qui contribue grandement à réduire les coûts d'exploitation. Cette mesure n'est pas nouvelle, puisque ses entreprises en profitent depuis plus de 25 ans! Cette fiscalité est complétée par une gamme ciblée d'incitatifs financiers. Avec un taux de **26,8 % en 2017**, le Québec offre l'un des taux d'imposition des sociétés manufacturières et non manufacturières les plus concurrentiels en Amérique du Nord.

Le Québec est un berceau de créativité et d'innovation dans des domaines aussi variés que ceux des médicaments, de l'aérospatiale, de la robotique et des technologies. De plus, des crédits d'impôt fort avantageux sont offerts aux entreprises qui choisissent de s'y établir.

Comme le reste du Canada, le Québec compte sur une **main-d'œuvre de qualité** et diversifiée ainsi que des infrastructures de transports modernes,

des coûts d'exploitation très concurrentiels pour ceux qui souhaitent investir, un prix de l'immobilier accessible et des aides à la création d'entreprises très intéressantes.

Le Québec est une plaque tournante vers les Amériques et il offre un accès privilégié à près de 500 millions de consommateurs. Il compte des **infrastructures de transport** modernes et efficaces qui permettent l'expédition des marchandises par voies terrestre, ferroviaire, maritime ou aérienne, voire par deux ou plusieurs de ces voies réunies.

Les principales villes du Québec

Le Québec compte une population de huit millions de personnes dont plus de sept millions sont membre ou client Desjardins.

Dix-sept régions administratives composent la province du Québec. En voici la répartition :

| Code | Région administrative | Population (2016) | Plus grande ville |
|------|-------------------------------|-------------------|-------------------|
| 06 | Montréal | 2 014 221 | Montréal |
| 16 | Montérégie | 1 536 121 | Longueuil |
| 03 | Capital-Nationale | 737 857 | Québec |
| 15 | Laurentides | 601 699 | Saint Jérôme |
| 14 | Lanaudière | 502 152 | Terrebonne |
| 13 | Laval | 429 413 | Laval |
| 12 | Chaudière-Appalaches | 424 856 | Lévis |
| 07 | Outaouais | 389 139 | Gatineau |
| 05 | Estrie | 324 009 | Sherbrooke |
| 02 | Saguenay Lac St-Jean | 277 232 | Saguenay |
| 04 | Mauricie | 268 198 | Trois-Rivières |
| 17 | Centre du Québec | 243 798 | Drummondville |
| 01 | Bas Saint Laurent | 199 953 | Rimouski |
| 08 | Abitibi Témiscamingue | 147 982 | Rouyn Noranda |
| 09 | Côte Nord | 92 541 | Sept-Îles |
| 11 | Gaspésie-Iles de la Madeleine | 91 781 | Gaspé |
| 10 | Nord du Québec | 45 107 | Chibougamau |

Sources : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques socio-démographiques et Statistique Canada, Division de la démographie. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec. P : Donnée provisoire au 8 mars 2017.

La région métropolitaine de Montréal

est une entité géostatistique définie par Statistique Canada correspondant à l'agglomération urbaine, au sens géographique et économique, formée de la ville de Montréal et de sa grande banlieue. Aussi appelée « Grand Montréal », cette région est très densément peuplée et a comme centre la ville de Montréal.

Elle totalise une population de plus de 4,1 millions d'habitants et a comme titre la deuxième plus grande région métropolitaine du Canada en termes de population. Elle est en très grande croissance démographique et économique.

Voir :
www.montrealinternational.com

La région métropolitaine de Québec

connaît aussi une croissance économique exceptionnelle depuis quelques années. Elle est aujourd'hui une des régions les plus dynamiques au Canada. Québec a notamment renforcé l'expansion de secteurs de pointe, appuyé l'intégration de la recherche et de l'innovation en entreprise, positionné son industrie manufacturière vers la fabrication de biens à valeur ajoutée et stimulé l'investissement immobilier privé.

Voir :
www.quebecinternational.ca



On parle la même langue. Celle des affaires.

Investissement Québec se fait la voix de toute une société en soutenant les investisseurs français à prospérer au Québec. Profitez de notre expertise et découvrez un territoire où les ressources sont infinies à investquebec.com.



L'environnement juridique



Les aspects juridiques de l'implantation

La conquête du marché canadien est évidemment étroitement liée aux aspects juridiques relatifs à la création d'une entreprise.

Comment constituer les statuts de sa société, quels modèles choisir, quelles formalités administratives remplir, vers quelles autorités se tourner pour s'enregistrer, quels seront les rôles des différents administrateurs de ladite entreprise...?

La loi canadienne relative à la constitution d'une entreprise est précise et stipule des règles strictes. Bien que plus simple qu'en France, la constitution d'une entreprise au Canada ne peut pas, et ne doit pas, se faire au hasard.

Les aspects juridiques d'une entreprise que l'on souhaite établir au Canada sont primordiaux pour lancer ses activités sur des bases solides et saines. Dès le départ, il faut y consacrer assez de temps, répondre à certaines exigences et, surtout, être conseillé et entouré par les meilleurs experts.

Grâce à leurs connaissances de l'environnement juridique canadien, le Mouvement Desjardins et ses partenaires peuvent aider les entreprises françaises souhaitant s'implanter au Canada.

La planification juridique de l'implantation de votre entreprise doit constituer une part importante de votre stratégie de développement au Canada compte tenu de la multitude d'options possibles et de la nécessité d'ajuster sa structure juridique à ses besoins.

Pour les juristes, l'objectif de ce processus consiste à élaborer une approche juridique et un modèle d'implantation adaptés aux projets d'affaires et aux besoins des entreprises.

Constitution d'une entreprise : une démarche simple

D'un point de vue légal et administratif, l'implantation d'une entreprise au Canada est relativement simple. Ce dernier est favorable aux investissements étrangers et sa législation constitue un cadre efficace et accueillant.

Toutefois, une adaptation de votre projet d'affaires est requise. C'est pourquoi l'expertise de conseillers ayant une connaissance des relations entre la France et le Canada est un gage de succès.

L'environnement juridique canadien comporte certaines particularités.

Voici un bref survol.

Sur le plan **constitutionnel**, le Canada est une confédération regroupant dix provinces et trois territoires organisés en deux ordres de gouvernements, le fédéral et les provinciaux. Son système juridique est dualiste. Ainsi, la majorité de ses provinces sont soumises à la Common Law, alors qu'au Québec, cette dernière coexiste avec le droit civil.

Plusieurs choix s'offrent à vous quant à la **forme d'implantation** possible. Désirez-vous simplement établir un contrat de distribution ou d'agence avec une entreprise canadienne ou souhaitez-vous plutôt établir une filiale ou une succursale, voire procéder par croissance externe en acquérant une entreprise existante? La réponse dépend de vos objectifs et de la phase du développement de vos activités au Canada.

Au Canada, les **investissements étrangers** sont régis par la Loi sur Investissement Canada. Bien que celle-ci encadre les investissements, elle ne stipule pas de restrictions importantes. Elle indique plutôt les formalités à remplir pour respecter les principes de transparence canadiens. Avec ce cadre favorable aux investissements, le Canada représente une porte d'entrée de choix sur le marché nord-américain.

Vos activités sur le sol canadien pourraient débuter par des **ententes commerciales** avec des tiers qui vous permettront d'y établir votre présence commerciale. Vous pourrez conclure un contrat de distribution, un contrat d'agence ou un contrat de représentation. Dans une telle entente, il est important d'indiquer la durée, la rémunération, les modalités régissant la terminaison du contrat, la non-concurrence de même que les aspects de la détention et de la protection de la propriété industrielle et de la propriété intellectuelle.

En considérant votre **implantation** sur le marché canadien, il est important d'évaluer certains aspects de la propriété intellectuelle

et industrielle, notamment la validation des noms commerciaux que vous désirez utiliser. L'enregistrement de vos marques de commerce est aussi une des étapes importantes à effectuer préalablement ou en même temps que le début de vos activités sur le territoire canadien. Cela vous permettra de valider l'utilisation de vos marques de commerce au Canada sans entrer en conflit avec des marques canadiennes et vous assurera aussi de bénéficier de la protection que vous accorde la Loi sur les marques de commerce.

Il est intéressant de noter que le système d'**enregistrement des marques** de commerce est national. Ainsi, la protection de la Loi sur les marques de commerce s'appliquera à l'échelle canadienne une fois que le processus d'enregistrement de votre marque sera complété auprès de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Si vous désirez aussi obtenir une protection aux États-Unis, vous devrez soumettre une demande du même type au United States Patent and Trademark Office. L'implantation de votre entreprise au Canada peut aussi se

faire directement par l'établissement d'une structure juridique, comme un bureau de représentation, une succursale ou une filiale.

Le **bureau de représentation ou de liaison** est une simple présence physique de votre entreprise visant à promouvoir vos produits ou services au Canada sans y exercer d'activités de ventes ou de services directs. Cette formule est peu utilisée compte tenu, notamment, de la difficulté à conserver le statut d'un tel bureau auprès des autorités fiscales. Si vos activités se développent et que vous effectuez des ventes ou fournissez des services au Canada par l'intermédiaire de ce bureau, les autorités fiscales pourraient le qualifier d'établissement stable et vous assujettir aux impôts canadiens.

La **succursale** est essentiellement l'exercice sur le sol canadien des activités de la société mère. Celle-ci doit donc s'inscrire auprès des registraires appropriés et poursuivre ses activités commerciales en son propre nom. La société mère est responsable de ses gestes au Canada et elle assujettie aux impôts locaux. Cette structure peut

permettre, dans la mesure où les règles fiscales du pays d'origine de la société mère le permettent, la déduction des pertes subies par la succursale à l'encontre des revenus de la société mère, le cas échéant.

Par contre, la société mère est entièrement responsable des dettes, des obligations et des engagements de sa succursale.

L'**implantation directe** d'une société étrangère au Canada se fait généralement par la constitution d'une filiale. Il s'agit ici de créer une nouvelle entité qui aura sa propre personnalité juridique et pourra exercer pleinement ses activités commerciales en son propre nom et distinctement de la société mère. La société ainsi créée a son propre capital-actions et ses propres administrateurs. Elle peut être entièrement détenue par sa société mère étrangère, mais elle jouit d'une responsabilité distincte de cette dernière, ce qui constitue un avantage marqué de cette structure. Les règles fiscales relatives à la filiale et à la société mère sont distinctes, sous réserve des règles de rapatriement de profits à l'étranger prévues dans la loi fiscale canadienne.

Les partenaires canadiens voient également cette structure comme un gage d'investissement pérenne et sérieux et d'une présence de longue durée au Canada, ce qui favorise le développement des affaires avec eux.

L'implantation d'une entreprise au Canada peut aussi se faire au moyen d'**autres structures juridiques** telles qu'une société en commandite pour des projets immobiliers ou d'investissement ou différentes formes de coentreprises.

Établir une **filiale** implique premièrement la création d'une société distincte canadienne qui s'apparentera grandement à une société par actions simplifiée. Le choix s'imposera cependant entre une incorporation provinciale ou fédérale, puisqu'il s'agit de deux régimes distincts.

Les sociétés fédérales sont soumises à la Loi canadienne sur les sociétés par actions alors que les sociétés provinciales sont assujetties aux lois de la province choisie. À titre d'exemple, la constitution d'une société au Québec est soumise à la Loi sur les sociétés par actions de cette

province. Ces lois comportent certaines différences.

La loi fédérale exige que le conseil d'administration soit formé d'au moins 25 % de résidents fiscaux canadiens alors que celle du Québec ne stipule pas cette exigence. De plus, la loi québécoise permet l'émission d'actions qui ne sont pas encore totalement payées, ce que la loi fédérale ne permet pas.

Enfin, le siège social d'une société québécoise doit se trouver sur le territoire de cette province, alors qu'une société fédérale peut avoir son siège dans n'importe quelle province canadienne. Il est cependant possible de domicilier un tel siège social sous réserve de quelques formalités.

Si vous désirez exercer vos activités au Québec, le nom de votre société doit de plus respecter la Charte de la langue française. Certaines précautions doivent être prises à cet effet et l'aide de conseillers peut être nécessaire pour assurer la conformité de la dénomination de votre société. Il est aussi important de savoir qu'en vertu de ces deux lois, l'obtention des statuts de constitution ne requiert pas de description des activités.

La société peut donc exercer ses activités sans limitation à l'égard de ses objets. La seule déclaration concernant les activités doit être faite au **registraire des entreprises** à titre strictement informatif.

De plus, la société peut compter un seul actionnaire et, sous réserve de ce qui précède, un seul administrateur.

En ce qui concerne le **capital-actions**, aucune mise minimale n'est requise. Il est fréquent d'émettre un capital minimal de 100 actions participantes et à droit de vote pour un montant de 100 \$ CA, sous réserve de certaines considérations fiscales. Cette façon de procéder est usuelle, car les sociétés privées canadiennes n'ont pas l'obligation de divulguer ni de produire leurs états financiers annuels dans un registre public. Cela peut constituer un avantage, mais notez que vous n'aurez pas accès aux informations financières de vos partenaires et de vos clients.

L'avantage notable de la constitution d'une filiale est la création d'une entité ayant une personnalité juridique distincte qui protège l'actionnaire à l'égard des obligations de la filiale. Ainsi, l'actionnaire n'est responsable que de la part du capital qu'il a promis d'apporter.

Toutefois, les administrateurs de la société peuvent être responsables dans certaines situations qu'il est important de bien connaître, par exemple, lorsque la société ne respecte pas certaines obligations fiscales, notamment et principalement le versement des taxes qu'elle a perçues et des déductions à la source qu'elle a retenues sur le salaire de ses employés qu'elle doit remettre aux autorités fiscales.

Notez aussi que les **baux immobiliers commerciaux** ne font pas l'objet d'un encadrement législatif très élaboré et qu'ils sont laissés en grande partie à la liberté des cocontractants. Ainsi, le contrat sera habituellement conclu entre vous et un bailleur à la suite de vos négociations, mais il faut savoir que l'offre d'un bail équivaut fréquemment à sa signature. Il est donc important de bien négocier et d'être conscient que la signature d'une telle offre engage les parties.

Un autre aspect juridique important de l'implantation d'une entreprise au Canada concerne le **droit social** ou droit du travail. Celui-ci peut constituer un attrait pour les entreprises, puisque cette législation est moins

contraignante que celle de la France à certains égards, notamment en ce qui concerne les congédiements, appelés licenciements, en cas de fluctuations des activités économiques de votre filiale.

De plus, la procédure de licenciement est relativement rapide et simple. Par ailleurs, les périodes de vacances prescrites par la loi sont plus courtes et, sous réserve de quelques exceptions, les charges sociales, considérablement moins élevées. Chaque province a ses propres règles sur le droit du travail.

| Durée de service continu au Québec | Congés minimum (année de référence 1 ^{er} mai au 30 avril) | Préavis de licenciement |
|------------------------------------|---|-------------------------|
| Moins de 1 an | 1 jour pour chaque mois travaillé | 1 semaine |
| 1 à 5 ans | 2 semaines | 2 semaines |
| 5 à 10 ans | 3 semaines | 4 semaines |
| 10 ans et plus | 3 semaines | 8 semaines |

Pour assurer la loyauté des employés, il est possible de leur imposer des règles de non-concurrence ou de non-sollicitation qui devront respecter certains critères semblables à ceux qui sont établis en France. On exige de bien définir l'objet, la durée et l'entendue territoriale des règles pour qu'elles soient valides. L'exercice de ce type de règle n'exige aucune rémunération.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, quelques adaptations seront requises et des conseils avisés vous aideront, mais le Canada possède un environnement juridique permettant le développement et la croissance de vos affaires.

Section préparée en collaboration avec la société d'avocats Morency.

MORENCY

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Une équipe d'avocats et notaires entièrement dédiée
aux intérêts de ses clients.

NOUS ÉCOUTONS. NOUS ACCOMPAGNONS. NOUS RÉALISONS.

- ✓ DROIT DES AFFAIRES
- ✓ FUSION / ACQUISITION
- ✓ FINANCEMENT
- ✓ PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE / MARQUES DE COMMERCE
- ✓ DROIT IMMOBILIER
- ✓ DROIT INTERNATIONAL / GLOBALAW

L'environnement fiscal





Les aspects fiscaux de l'implantation

Le Canada a choisi d'encourager les entreprises en proposant une fiscalité avantageuse qui contribue grandement à réduire les coûts d'exploitation. Et cette mesure n'est pas nouvelle, puisque nos entreprises en profitent depuis plus de 25 ans! En plus, cette fiscalité est complétée par une gamme ciblée d'incitatifs financiers.



Le régime fiscal canadien pour les sociétés est l'un des plus avantageux et concurrentiels du monde. Selon une étude récente, le Canada est au tout premier rang des pays dont les coûts fiscaux des sociétés sont les plus faibles devant le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Mexique et l'Australie. Les États-Unis figurent au septième rang. De plus, trois villes canadiennes (Toronto, Vancouver et Montréal) figurent parmi les quatre premières villes où les coûts fiscaux sont les plus faibles.

L'impôt sur les sociétés

Au Canada, les petites et moyennes entreprises (PME) sont des acteurs vitaux de l'économie. C'est pourquoi le régime fiscal canadien encourage les investissements et la création d'emploi dans ces entreprises au moyen de taux d'imposition faibles. Par exemple, une société manufacturière sous contrôle canadien et implantée au Québec ne paiera que 14,5 % d'impôts sur ses premiers 500 000 \$ de bénéfices imposables.

Une société canadienne sous contrôle étranger ou faisant affaire à l'international doit porter une attention particulière aux règles fiscales en la matière. Les paiements faits à des non-résidents font l'objet de règles bien précises qu'il est impératif de connaître.

Enfin, sachez que dans le cas où la société mère de votre filiale est **non-résidente au Canada** une retenue de 5 à 15% sera effectuée sur les versements de dividende, dès lors que cette maison-mère détient plus de 10% des droits économiques ou de vote de la filiale Canadienne.

Les mesures fiscales

Un grand nombre d'entreprises peuvent bénéficier de différentes mesures fiscales avantageuses, dont les nombreux **crédits d'impôt** et congés fiscaux. En matière de services numériques, de recherche et développement (**R.-D.**), de services aux entreprises et de fabrication, le Canada fait figure de leader en matière d'encouragement fiscal pour ces secteurs. Pour la R.-D., plus spécifiquement, le Canada a un

avantage de 27,7 % par rapport aux États-Unis et il figure au deuxième rang mondial. Le Canada a aussi su ajuster son régime fiscal afin de l'adapter à la réalité d'aujourd'hui notamment dans des domaines comme le multimédia.

La législation prévoit un **congé fiscal** pour les particuliers étrangers qui possèdent une expertise dans certains secteurs d'activité spécialisés et qui s'établissent au Québec pour y occuper un emploi. Ce congé fiscal est accordé au moyen d'une exemption d'impôt du Québec pour une période maximale continue de cinq ans à l'égard d'une partie du salaire reçu par le particulier.

Les taxes salariales

Le Canada est aussi parmi les pays où les coûts de main-d'œuvre prévus par la Loi sont les plus compétitifs. Par exemple, comme certaines **charges** sont plafonnées par la Loi, un salaire annuel de 100 000 \$ CA ne générera que des charges de 7,36 %.

En tant qu'employeur, une société qui exploite une entreprise au Québec doit, d'une part, acquitter les taxes salariales auxquelles elle est assujettie et, d'autre part, assumer certaines obligations envers ses employés en conformité avec la Loi sur les normes du travail.

Les taxes à la consommation

En matière de taxes de vente, les taxes de vente canadiennes comprennent la taxe de vente provinciale (TVP), la taxe de vente du Québec (TVQ), la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH), cette dernière étant une combinaison de la TVP et de la TPS dans certaines provinces. Par exemple au Québec, en ajoutant la taxe de vente du Québec (TVQ) - qui est la taxe sur la vente des produits et des services perçue par le Gouvernement du Québec - la taxe de vente totalisera quasiment 15%. La société perçoit et remet au fisc la taxe sur ses ventes, mais réclame aussi la taxe qu'elle paie sur ses dépenses.

Une société canadienne qui sera sous contrôle étranger devra porter une attention toute particulière aux règles fiscales en la matière. Les paiements effectués à des non-résidents font l'objet de règles bien précises qu'il est impératif de respecter. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne le **prix de transfert**, soit le prix auquel une filiale vend ses produits et services à une autre filiale, qui doit être parfaitement documenté afin qu'aucun soupçon d'optimisation fiscale ne pèse sur votre groupe.

La relève dans une entreprise est souvent un élément qui amène son lot de défis. C'est pourquoi la fiscalité canadienne prévoit un mécanisme de **transfert de propriété** d'une société réduisant les impôts pour le ou les actionnaires vendeurs de la société.

Vous aurez compris que l'accompagnement par une équipe bien à l'affût de l'environnement canadien est un élément clé de l'implantation réussie d'une entreprise au Canada.

Tableau comparatif des données fiscales (au 1^{er} octobre 2017)

| Nature | Québec | Ontario | France |
|---|---|---|---|
| Taux d'imposition combiné sur les sociétés | 26.8 % 14.5 % sur les 1 ^{ers} 500k | 26,5 % 15 % sur les 1 ^{ers} 500k | 33.3 % 15 % sur les 1 ^{ers} 38k |
| Crédits d'impôt R&D | 15 % au niveau fédéral 14 % au provincial sur les salaires | 15 % au niveau fédéral 3.5-8 % au provincial | Au moins 30 % jusqu'à 100M€ puis 5 % |
| Total d'impôt sur le revenu et cotisations salariales | 25 – 40 % | 20 – 40 % | 22 – 56 % |
| Cotisations salariales | 6 - 10 % | 6 – 10 % | 22 – 26 % |
| Cotisations patronales | 11 % sans mutuelle 19 % avec mutuelle | 11 % sans mutuelle 19 % avec mutuelle | 42 – 46 % |
| Salaire horaire minimum | 11.25 \$ pour les travailleurs spécialisés (sans pourboire) | 11.60 \$ pour les travailleurs spécialisés (sans pourboire) | 9.76 € |
| Taux de rémunération heures supplémentaires | 50 % après 40 heures par semaine | 50 % après 44 heures par semaine | 10 – 50 % |
| Taxes de vente | TPS : 5 % + TVQ : 9.975 % | TVH : 13 % | TVA : 20 % Taux réduit 2.1 – 10 % |

Section préparée en collaboration avec la société comptable Papillon & Associés.

on

vous accompagne

dans vos démarches d'implantation

avec un support administratif

avec un réseau d'experts franco-canadiens

**EXPERTISE-COMPTABLE
FISCALITÉ**

Papillon
+ ASSOCIÉS

Société de comptables professionnels agréés

Montréal (Canada) | papilloncpa.com

Les services bancaires



Les banques au Canada¹

Au Canada, le secteur bancaire inclut des banques canadiennes, des filiales de banques étrangères, des succursales de banques étrangères offrant des services complets ainsi que des succursales de prêts de banques étrangères.

Acteurs clés du secteur financier canadien, les banques offrent leurs services à des millions de clients. Ceux-ci sont des particuliers, des petites et moyennes entreprises, des grandes entreprises, des administrations publiques, des investisseurs institutionnels et des organismes sans but lucratif.

Les grandes banques canadiennes offrent une gamme complète de services bancaires, de services d'investissement et de services financiers.

Le système bancaire canadien est centré sur sept institutions majeures et comprend plus de 80 banques et 14 institutions financières coopératives. De plus, le pays compte un peu plus de 30 groupes d'assurances.

Ce secteur bénéficie d'un encadrement et d'une législation lui permettant de se distinguer favorablement à l'échelle de la planète en ce qui a trait à la stabilité, à la sécurité, à la fiabilité et aux rendements. En effet, les institutions financières canadiennes ont très peu souffert de la crise financière de 2008 et n'ont pas eu besoin d'un renflouement. Il est essentiel de souligner ce fait tant cette santé et cette solidité sont au cœur même du paysage bancaire canadien et québécois. Environ 85 % des Canadiens ont un opinion favorable de leur banque².

Toutes les institutions financières au Canada – banques, sociétés de fiducie et de prêt, sociétés d'assurance, associations coopératives de crédit, sociétés de secours mutuel et régimes de retraite privés – sont réglementées par un organisme fédéral, le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada.

Les activités relatives aux valeurs mobilières sont règlementées par des autorités provinciales, y compris, entre autres, l'Autorité des marchés financiers au Québec, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick.

¹ Association des banquiers canadiens.

² Abacus Data, Évaluation des banques au Canada, décembre 2016.

Les pratiques bancaires des entreprises

Les entreprises françaises désireuses de faire des affaires au Canada doivent en informer leur banquier français dès le début de leur démarche, car celui-ci pourrait avoir des solutions à leur proposer depuis la France. Pour compléter son offre, il pourra les mettre en relation avec une institution financière, par exemple, Desjardins.

Par la suite, il est important de se doter d'un plan d'affaires adapté pour son partenaire financier nord-américain. Un plan détaillé est nécessaire dans le cadre d'une demande de financement. Pour une simple ouverture de compte, un plan abrégé suffit, mais un plan détaillé est recommandé pour crédibiliser sa démarche et démontrer son niveau de préparation.

Ce plan doit prendre en compte les disparités linguistiques et comptables qui existent de part et d'autre de l'Atlantique. En effet, bien que l'on parle français dans une grande partie du Canada, le langage et les pratiques d'affaires diffèrent parfois considérablement. Produits et services peuvent être différents, au même titre que les mots pour les décrire, les documents requis,

les garanties demandées ou les procédures à suivre.

Ces différences peuvent entraîner certains malentendus nuisant à la clarté des discussions entre l'entrepreneur français et le banquier canadien.

Grâce au Bureau de représentation européen de Desjardins basé à Paris, tout cela peut être démystifié avant que vous mettiez les pieds au pays par une seule équipe spécialisée ayant des représentants en France et au Canada.

En plus de l'aide que nous pouvons vous apporter pour adapter votre plan d'affaires, nous pouvons évaluer vos besoins concernant l'ensemble des produits et services offerts par Desjardins tout en dressant la liste de nos équipes les plus à même de vous épauler.

Nous sommes également en mesure de vous accompagner pour déterminer, remplir, signer et transmettre les documents requis depuis la France.

Chez Desjardins, les entreprises de tous les secteurs commerciaux et industriels et de toutes les tailles peuvent profiter d'une gamme complète de produits et services financiers :

- Comptes bancaires et accès en ligne
- Financement et crédit
- Investissement et marché des capitaux
- Services internationaux (change, gestion de la trésorerie et garanties internationales)
- Services de paiement au point de vente et en ligne
- Assurances
- Régimes collectifs (mutuelles et prévoyance)
- Épargne, placements et gestion privée
- Services fiduciaires
- Services de paie (flux, émission des fiches et déclarations)

Ouverture d'un compte – étapes et documents

Parce qu'elle est liée au démarrage de vos activités au Canada, l'ouverture d'un compte est le service le plus fréquemment

demandé. Puisque son délai de traitement est difficilement compressible pour des raisons de conformité, il convient de bien la préparer.

Vous devrez fournir au moins :

- un **formulaire de renseignements** à remplir;
- une **lettre de recommandation** du banquier européen de votre entreprise ou de votre propre banquier européen, si vous êtes un investisseur;
- les **statuts constitutifs européens** de votre entreprise;
- le **schéma de la structure actionariale** de votre groupe;
- le **certificat d'incorporation** provincial ou fédéral de votre entreprise au Canada (compte d'un résident);
- l'**extrait Kbis** français de votre entreprise ou l'équivalent (compte d'un non-résident);
- une **copie du passeport (valide) et d'une seconde pièce d'identité** de chaque signataire.

À la suite de la réception de tous ces documents, vous recevrez la convention d'ouverture de votre compte, puis nous organiserons une rencontre formelle durant laquelle les signataires devront présenter leurs pièces d'identité.

Une fois ouvert, votre compte bancaire vous permettra de faire des virements et des chèques ainsi que d'effectuer des achats au moyen d'une carte de débit. Les **cartes de débit** sont acceptées dans de nombreux points de vente. Il s'agit d'une forme de paiement très populaire au Canada. C'est un moyen sûr et pratique de régler ses achats par paiement direct en accédant à l'argent déposé dans son compte bancaire. Vous devrez toutefois vous assurer que vous disposez des fonds suffisants dans votre compte avant de faire une telle transaction. La carte de débit, l'équivalent de la carte à paiement immédiat en France, n'est cependant pas acceptée partout, et certains achats ne peuvent être faits en ligne.

Bon à savoir :

Le paiement par chèque est beaucoup moins utilisé au Canada qu'en France.

Carte de crédit et historique de crédit

La **carte de crédit**, l'équivalent d'une carte de débit à paiement différé, est acceptée systématiquement. Elle est une autorisation de crédit à part entière. Les montants empruntés doivent toutefois être remboursés rapidement sous peine d'intérêts élevés. Avantage notable, vos bons remboursements généreront un historique de crédit qui permettra à votre entreprise d'emprunter davantage à l'avenir.

Votre **historique de crédit** détermine le jugement porté par les évaluateurs de crédit sur votre santé financière et révèle vos habitudes de remboursement. Plus vous remboursez vos emprunts dans les délais, meilleure est votre cote de crédit. Les institutions financières examinent ces renseignements avant de décider si elles vous accorderont un crédit.

Financement et mobilisation de fonds

Tout comme en Europe, vous pourrez répondre aux besoins financiers de votre entreprise en contractant des dettes (financement par emprunt) ou en mobilisant des capitaux privés.

Financement par emprunt

L'accès au financement par emprunt est généralement basé sur la solvabilité de l'entreprise, la qualité des biens pris en garantie et l'historique de crédit, comme nous l'avons vu précédemment.

Des prêts d'exploitation sont assortis d'une échéance à court ou moyen terme et visent à financer, par exemple, les besoins d'une entreprise en matière de fonds de roulement, d'acquisitions ou de projets d'immobilisations. Ils prennent souvent la forme d'une marge de crédit, un crédit rotatif spécifique assorti de conditions prédéfinies et portant intérêt connu en France sous plusieurs dénominations, comme escompte, facilité de caisse et crédit de campagne.

Aussi dans la gamme des produits de crédit à court terme, l'affacturage permet le financement des comptes clients selon les mêmes principes qu'en Europe.

Un prêt à terme, en revanche, est plutôt associé à une échéance à moyen ou long terme. Il est octroyé pour une période fixe et doit être remboursé à l'échéance ou advenant un défaut. Les intérêts doivent être remboursés périodiquement en fonction du taux préférentiel de la banque, le taux accordé aux entreprises les plus solvables, ou du taux interbancaire Libor, en ce qui concerne les prêts en dollars américains.

Les prêteurs exigent souvent que l'emprunteur témoigne d'une garantie prise, au moins, sur l'actif financé. Ils peuvent aussi exiger des sociétés mères, des filiales ou des actionnaires qu'ils fournissent une caution et des garanties soutenant le crédit accordé. Les lettres de garantie fonctionnent de la même manière qu'en Europe. Il en va de même pour les lettres de crédit qui permettent de sécuriser un emprunt et des transactions d'exportation.

Mobilisation de fonds privés

Les fonds de capital-investissement sont aussi une source de financement pour des sociétés ayant des besoins liés à leur croissance ou à leurs innovations.

Les sociétés de capital-risque interviennent avant les institutions financières classiques. Elles investissent par voie de participation au capital dans des entreprises qui sont généralement aux premières étapes de leur développement.

L'Association canadienne du capital de risque et d'investissement, qui représente l'industrie canadienne du capital de risque et du capital d'investissement privé, constate que l'investissement en capital de risque fait actuellement un retour très attendu au Canada. En 2015, le nombre de transactions en matière de capital d'investissement a ainsi connu une augmentation de près de 20 %.

Bon à savoir :

Les banques représentent près du quart du marché du financement aux entreprises dans son ensemble, y compris les marchés de capitaux.

Les programmes d'aide publics au Canada

Le gouvernement du Canada propose une vaste gamme d'aides gouvernementales à différents niveaux : fédéral, provincial et municipal. Ces programmes d'aide appuient le développement des entreprises dans certaines régions du Canada et celui de certaines industries stratégiques du pays.

Au niveau fédéral, le ministère **Affaires mondiales Canada** soutient le développement du commerce en offrant des services aux exportateurs, en élaborant des politiques et

en attirant les investissements dans l'économie canadienne. Au niveau provincial, l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et d'autres soutiennent aussi l'investissement direct. Par exemple, **Investissement Québec** gère les aides liées à des projets d'investissement du gouvernement du Québec qui peuvent prendre la forme de prêts, de garanties, de capital-actions et de crédits d'impôt.

La **Banque de développement du Canada** offre du capital de risque, du capital de croissance et de transfert d'entreprise ainsi que des services de consultation, à la manière de la BPI en France, de la Sowalfin, de Sofisex et de la Groeipremie en Belgique ou de la CTI en Suisse.

De l'aide à l'exportation est également offerte par **Exportation et Développement Canada** et le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec, pour ne nommer que ceux-ci.

Bon à savoir :

Le Programme de financement des petites entreprises du Canada aide les petites et moyennes entreprises à obtenir plus facilement des prêts auprès des institutions financières. Pour de plus amples renseignements à son sujet, consultez le site www.ic.gc.ca ou composez le 1 866 959 1699.

³ Banque du Canada, au 31 décembre 2015.

Lexique

Il ne faut pas perdre de vue les différences dans la terminologie liée à certains produits et services entre la France et le Québec ou le Canada. Comme l'indique le tableau ci-dessous, ces distinctions dans le domaine bancaire concernent les contrats, les produits financiers, les taux, les durées et les garanties exigées.

Comme nous l'avons mentionné dans la section précédente, tenir compte de ces différences permet d'éviter des malentendus au cours des discussions entre un entrepreneur européen et une institution financière canadienne.

| France | Canada |
|---|--|
| <p>Flux</p> <ul style="list-style-type: none"> Terminaux de paiement électronique (TPE) (TPV) Carte bancaire Entreprise Télécollecte | <ul style="list-style-type: none"> Terminaux de points de vente Carte de débit Entreprise Carte de crédit Entreprise Télétransmission |
| <p>Financement du cycle d'exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> Escompte, loi Dailly Facilité de caisse Crédit de campagne Crédit de trésorerie Découvert autorisé | <ul style="list-style-type: none"> Marge de crédit |
| <p>Financement à moyen et à long terme</p> <ul style="list-style-type: none"> Crédit et concours bancaires Financement de haut de bilan Investissement <p>Période d'amortissement</p> <ul style="list-style-type: none"> 15 à 25 ans <p>Durée de la validité des conditions</p> <ul style="list-style-type: none"> Totalité du prêt <p>Taux de référence</p> <ul style="list-style-type: none"> Euribor, Libor, Eonia | <ul style="list-style-type: none"> Financement conventionnel Financement non conventionnel <p>5 à 20 ans</p> <p>1 à 5 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> Taux préférentiel Taux de refinancement de la Banque du Canada Libor |
| <p>Garanties</p> <p>Financement à court terme</p> <ul style="list-style-type: none"> Cession de créances à titre d'escompte ou garantie <p>Financement à moyen et long terme</p> <ul style="list-style-type: none"> Nantissement, gage ou hypothèque sur l'objet de financement de la compagnie | <ul style="list-style-type: none"> Hypothèque mobilière et universelle Hypothèque spécifique de premier rang sur les créances ou les biens de la société Hypothèque immobilière sur le terrain et l'immeuble |

Les services bancaires aux particuliers

Parce que derrière chaque entreprise, il y a des gens, chez Desjardins nous sommes en mesure de **vous offrir, ainsi qu'à vos collaborateurs, un accompagnement complet.**

En effet, **changer de pays c'est également changer de culture bancaire** et éviter des écueils, par exemple, deux cartes au lieu d'une : carte de débit versus carte de crédit, facturation des forfaits bancaires en fonction du nombre de transactions effectuées mensuellement et codification des comptes bancaires BIC vs IBAN.

Afin de vous aider à préparer votre arrivée au Canada, nous vous proposons :

- une **équipe affectée** à l'accompagnement des nouveaux arrivants et des non-résidents;
- une **demande d'ouverture de compte à partir de l'étranger;**
- des **virements internationaux** et des transferts de fonds avant votre arrivée;
- une **large gamme de produits spécialement adaptés pour les nouveaux arrivants ou les non-résidents** : compte

bancaire sans frais, accès en ligne, assurance automobile et habitation, carte de débit, carte de crédit sans dépôt de garantie, financement hypothécaire, épargne, placement, gestion privée, etc.

Et pour compléter votre familiarisation avec la culture bancaire canadienne, vous pouvez :

- visiter **notre site** www.desjardins.com/VivreAuCanada;
- télécharger **notre guide S'installer et travailler au Canada** comprenant 1 001 conseils utiles pour réussir votre projet (immigration, études, emploi, vie quotidienne, banque et finance, etc.) sur le www.desjardins.com/europe;
- contacter directement **notre équipe dédiée aux nouveaux arrivants** :
 - en composant le +1 514 875 4266, option 1;
 - en écrivant à accueil.nouveaux.arrivants@desjardins.com

Petit lexique bancaire

| En France | Au Québec |
|--|--|
| Carte bleue ou carte de crédit à paiement immédiat | Carte de débit |
| Carte bleue ou carte de crédit à paiement différé | Carte de crédit (mais attention : le paiement n'est pas automatique et nécessite une action de votre part) |
| Découvert | Impossible au Québec, car on ne peut dépenser que l'argent que l'on a sur son compte courant (sauf si vous utilisez une carte de crédit) |
| Agios | Correspond plus ou moins aux intérêts dus sur les sommes inscrites sur votre carte ou marge de crédit et non remboursées en fin de mois. |
| Prêt | Prêt/Financement |
| Crédit automobile | Prêt/Financement automobile |
| Crédit ou prêt immobilier | Prêt/Financement hypothécaire |
| IBAN | SWIFT |
| Le RIB contient toutes vos données bancaires | Vos données bancaires se trouvent au bas de vos chèques ou sur votre compte en ligne. Les numéros IBAN ou SWIFT sont à transmettre pour les virements internationaux |

Vous désirez investir et vous installer au Canada? AURAY Capital est votre partenaire de choix.

AURAY Capital Canada, une filiale de Raymond Chabot Grant Thornton, le premier cabinet comptable au Québec, est un courtier en valeurs mobilières spécialisé dans les programmes d'immigration d'affaires et autorisé par le gouvernement du Québec à agir à titre d'intermédiaire financier dans le cadre du Programme Immigrants Investisseurs*.

Depuis près de 25 ans, l'équipe d'AURAY Capital a accompagné plus de 20 000 investisseurs étrangers dans leur projet d'établissement au Canada grâce notamment à ce programme, qui leur a permis d'obtenir pour eux et les membres de leur famille un visa inconditionnel et le statut de résident permanent.

Grâce à AURAY Capital, à ses partenaires, dont le Mouvement Desjardins et la Banque Transatlantique, ainsi qu'à son réseau mondial de conseillers et avocats spécialisés en immigration, les chefs d'entreprises et investisseurs bénéficient d'un accompagnement personnalisé dans toutes les étapes de leur projet d'immigration ou d'affaires au Québec.

Pour de plus amples informations, visitez auraycapital.com ou communiquez avec nous : +1 514 499 844 - info-fr@auraycapital.com



Membre de  Raymond Chabot Grant Thornton

*Se réfère au Programme Immigrants Investisseurs

S'installer au Canada



S'installer au Canada

Une fois que vous avez pris en compte les aspects légaux, fiscaux et bancaires du démarrage ou de l'extension de vos activités au Canada, le cœur du succès de la croissance de votre entreprise réside dans la préparation des ressources humaines qui s'engageront dans votre projet.

UN CANADIEN SUR CINQ EST NÉ À L'ÉTRANGER

La communauté francophone au Canada

Chaque année, environ 300 000 immigrants s'installent au Canada. De plus, 150 000 Français y résident.

Évidemment, les Français sont attirés par le Québec pour sa proximité linguistique. L'implantation de votre entreprise repose toutefois essentiellement sur son potentiel commercial, et vos employés s'installeront là où vous aurez le plus de chances de réussir.

Bien que le Canada ait deux langues officielles, la connaissance de l'anglais demeure un atout important pour les francophones, particulièrement pour leurs activités à l'extérieur du Québec.

Bon à savoir :

Une carte interactive élaborée par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du Québec
<https://carte.immigrationfrancophone.ca/>
fournit des informations sur les chiffres clés, l'historique, l'éducation, la santé, l'emploi et bien plus.

Les démarches d'immigration

Il est essentiel de bien s'informer sur les différents visas et permis de travail disponibles dans le territoire d'installation.

En effet, le Canada étant une confédération de provinces, on y trouve deux ordres de gouvernement, soit fédéral et provincial, et chacun peut, dans une certaine mesure, proposer des programmes spécifiques pour les nouveaux arrivants.

La réglementation est stricte et une mauvaise interprétation pourrait avoir des répercussions importantes sur le démarrage de vos activités.

L'importance de valider vos hypothèses et d'étudier l'ensemble des caractéristiques de votre projet, y compris la composition de la famille du requérant principal, auprès d'un avocat en immigration ou d'un consultant certifié par le gouvernement du Canada est incontournable plusieurs mois avant votre départ. La durée du traitement varie selon le type d'autorisation demandée.

Les bonnes questions à se poser :

- Est-ce qu'un visa de visiteur commercial est nécessaire et compatible avec les nombreux allers-retours des voyages de prospection?
- Est-ce que je dois faire une demande d'autorisation de voyage électronique (AVE)?
- Est-ce que l'ancienneté dans la compagnie permet une demande de permis de travail?
- Est-ce que le lien juridique entre l'entité d'origine et la structure commerciale et opérationnelle au Canada a une incidence sur le statut d'immigrant?
- Mon conjoint n'est pas citoyen français, est-ce qu'une demande de visa est nécessaire?
- Mon conjoint sera-t-il admissible éventuellement à l'obtention d'un permis de travail ouvert (hors métiers réglementés)?
- Est-ce que les enfants doivent obtenir une autorisation de territoire? Sont-ils considérés comme majeurs au sens de la loi canadienne, ce qui entraînerait la nécessité d'une demande différente de celle du requérant principal?
- Les examens médicaux, les démarches d'équivalence

de diplômes et les examens linguistiques sont-ils des prérequis dans le cadre d'un dossier d'immigration?

- Est-ce que le secteur d'activité de l'entreprise nécessite la reconnaissance des diplômes et l'appartenance à l'ordre professionnel associé?

Bon à savoir

Depuis 2008, la France et le Québec ont signé des arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM) concernant 82 professions et métiers. Ces ARM facilitent les choses, même si une forme de protectionnisme perdure dans certains ordres professionnels et que les procédures pour les faire appliquer sont parfois longues et décourageantes.

La préparation du départ

Même si les autorités canadiennes exigent généralement moins de documents que les organismes français, il est important d'avoir dans ses bagages un certain nombre de papiers officiels telles une copie de son diplôme d'études ou des attestations d'assurance. Les obtenir depuis

l'étranger peut s'avérer chronophage et risque de retarder votre projet. Il est donc indispensable de planifier les mesures à prendre plus de quatre mois avant votre départ.

Les principales démarches à effectuer pour bien préparer son départ :

Impôts : au plus tard 30 jours avant de prendre l'avion, vous devez régulariser votre situation fiscale en remplissant une déclaration provisoire anticipée de vos revenus.

Sécurité sociale : si vous déménagez au Québec, demandez une attestation d'affiliation au régime français à votre CPAM. Elle vous permettra de bénéficier du régime d'assurance maladie québécois. Pour les autres provinces, les démarches s'effectuent une fois sur place.

Animaux : votre animal doit être vacciné (surtout contre la rage) et tatoué pour entrer sur le territoire. Il n'y a pas de quarantaine pour les chats et les chiens. Pour les autres, se renseigner auprès de l'administration provinciale dont vous dépendrez. Attention! Les pitbulls sont interdits en Ontario et au Québec.

Alcool : vous pouvez importer votre cave à vin lorsque vous immigrerez temporairement ou provisoirement. Vous ne pouvez le faire qu'en une seule fois et uniquement à votre arrivée. Attention! Les taxes et droits de douane sont importants. Le vin étant très coûteux au Canada, cela peut néanmoins valoir la peine. Renseignez-vous auprès de votre province d'arrivée.

Adresse et banque : n'oubliez pas d'annuler vos assurances et abonnements. Il est important de garder une adresse postale en France ainsi qu'un compte bancaire, de faire un transfert postal à l'adresse française et d'établir, si possible, une procuration bancaire avec un proche.

Documents divers : apportez tous les documents originaux qui pourraient vous être demandés et faites-en des photocopies : actes de naissance, de baptême et de mariage; documents d'adoption, de séparation ou de divorce; dossiers scolaires et diplômes de chaque membre de votre famille qui vous accompagne; certificats professionnels ou cartes de compétence; lettres de recommandation d'anciens employeurs (pour le conjoint);

casier judiciaire (pour le conjoint); permis de conduire, y compris le permis international, attestation de votre assureur automobile, etc.

Déménagement : si vous ne désirez pas vous séparer de votre armoire normande ou du buffet de grand-mère, seul un déménagement en bateau est envisageable. Attention!

Ce transport prendra des semaines et les tarifs sont très variables. Il est indispensable de demander plusieurs devis à des transporteurs spécialisés. Par avion, renseignez-vous bien sur le prix des bagages supplémentaires, assez élevé.

École pour les enfants : selon le programme choisi, particulièrement s'il s'agit du cursus international, du système français ou d'une école privée, vous devez vous informer à propos des dates limites d'inscription et des examens. Si les enfants intégreront le système public canadien, vous devrez faire les démarches une fois arrivés, après avoir obtenu des autorisations de territoire.

L'arrivée au Canada

Ça y est! Vous avez votre visa en poche. Même si vous pensiez avoir terminé vos démarches, il reste un certain nombre de choses à faire dès votre atterrissage. Cependant, les démarches administratives au Canada sont relativement simples et rapides. Les principales démarches à effectuer :

Aéroport : vous devrez soumettre les documents suivants aux services de douanes et d'immigration : vos visas, la justification de vos ressources financières et la liste détaillée de vos affaires personnelles. Dans les aéroports de Montréal, de Toronto et de Vancouver, des services d'aides aux immigrants peuvent vous seconder dans vos démarches.

Permis de conduire : le Québec et l'Ontario ont conclu des accords de réciprocité avec la France et échangeront votre permis de conduire sans que vous ayez à le passer de nouveau. Les autres provinces vous soumettront à un test de conduite. Les permis de conduire canadiens ne sont pas accordés à vie. Ils sont renouvelables périodiquement contre des frais seulement.

Inscription auprès du consulat français : il est recommandé de vous inscrire auprès du consulat français de votre ville pour faire partie du registre des Français établis hors de la France. Cela vous permettra d'obtenir de l'aide si, par exemple, vous perdez vos papiers, et de voter en personne lors des élections françaises.

Santé : contrairement aux États-Unis, le Canada offre un régime d'assurance maladie universelle semblable au régime français de la sécurité sociale. L'accès aux soins est gratuit. Il suffit de demander une carte d'assurance maladie, appelée « carte soleil », au Québec. Attention, dans les autres provinces, il y a un délai de carence de trois mois avant de pouvoir en bénéficier. Si c'est votre cas, nous vous conseillons fortement de souscrire une assurance privée.

Numéro d'assurance sociale (NAS) : un NAS (SIN en anglais) est obligatoire pour toute personne qui souhaite travailler au Canada. Il vous servira d'identifiant pour vos impôts, l'inscription à votre régime de retraite et, parfois, l'ouverture d'un compte bancaire. Il est possible de faire

sa demande directement après des services d'immigration dans certains aéroports. Sinon, vous pourrez le demander en ligne ou en personne à Service Canada. Le délai pour son obtention est d'environ une semaine.

Projet du conjoint : les conjoints concentrent souvent leur énergie sur l'installation de la famille. De ce fait, il ou elle oublie souvent ses propres objectifs personnels et professionnels. L'idéal est d'amorcer sa réflexion et ses prises de contact avant l'arrivée sur le territoire. Si ce n'est pas le cas, son projet peut prendre forme une fois sur place. Plus le conjoint multiplie ses interactions avec la population locale, plus il évitera de s'isoler et assurera la transition vers une intégration réussie.

Réseautage : plus encore qu'en France, au Canada, un réseau est indispensable pour développer ses relations professionnelles, rencontrer des gens et s'informer. Adhérer à plusieurs associations et participer à leurs activités est une démarche courante et utile pour les Canadiens comme pour les nouveaux arrivants. Le réseautage à la canadienne est très efficace et contribuera

activement à votre intégration. N'oubliez pas non plus de vous inscrire sur LinkedIn, le réseau professionnel en ligne numéro un. Cet outil de veille très puissant vous permettra de prendre et de garder un contact virtuel et en personne.

Bénévolat : au Canada, plus de 4 personnes sur 10 âgées de 15 ans et plus font du bénévolat. Très ancrée dans les mentalités, cette habitude est aussi une bonne occasion de développer ses réseaux sociaux et professionnels.

Section préparée en collaboration avec Kennedy Garceau, une société-conseil en mobilité et en intégration professionnelle Europe-Canada.



À propos de Desjardins

Desjardins en bref

Le Mouvement Desjardins, fondé en 1900 par Alphonse et Dorimène Desjardins, à Lévis, près de la ville de Québec, est le premier groupe financier coopératif au Canada, avec un actif de plus de 268 milliards \$ CA. Il figure parmi les 50 employeurs de choix au Canada selon le palmarès établi par Aon Hewitt.

Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et clients, particuliers comme entreprises, il offre sa gamme complète de produits et services par l'intermédiaire de son vaste réseau de points de service, de ses plateformes virtuelles et de ses filiales présentes à l'échelle canadienne.

Faits saillants

- Le premier groupe financier coopératif au Canada et le sixième au monde, avec un actif de plus de 268 milliards \$ CA.
- Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine The Banker, Desjardins affiche des ratios de capital et des cotes de crédit parmi les meilleurs de l'industrie.
- Plus de 7 millions de membres et clients.

Le Bureau de représentation (Europe)

Véritable tête de pont et unique antenne du Mouvement Desjardins en Europe, son Bureau de représentation européen, établi à Paris, est l'entité qui représente en Europe l'intégralité de ses services et conseils.

Depuis janvier 2012, en plus de permettre au Mouvement d'élargir son offre d'accompagnement aux entreprises en les soutenant dans le développement de leurs activités commerciales outre-Atlantique, ce bureau témoigne de l'ouverture de Desjardins à une clientèle de particuliers souhaitant mener un projet personnel à terme (immigration, travail, étude, investissement, etc.).

Desjardins pour votre entreprise

Depuis notre installation en France en 2012, nous notons un intérêt de plus en plus marqué des entreprises françaises pour le Canada. La perspective de libération des échanges n'y est pas étrangère. Depuis 2012, nous avons eu le privilège d'accompagner plus d'un millier d'entreprises, que ce soit en France ou au Canada, dont 85 % de sociétés françaises s'installant au Canada.

Comment Desjardins aide-t-il les sociétés françaises dans leur processus d'installation au Canada?

De plusieurs manières. D'abord, en leur proposant l'appui et la compétence de ses représentants basés à Paris. Nous accompagnons des entreprises – individuellement ou collectivement – en organisant, par exemple, des rencontres entre entrepreneurs français et canadiens. Il est important d'expliquer très concrètement les occasions offertes par le marché canadien.

Nous avons une équipe de représentants qui, par leur connaissance à la fois du marché canadien et du marché européen, peuvent jouer un rôle crucial dans la préparation des

entreprises. Notre expertise en commerce international fait que nous sommes en mesure d'assister les entreprises (et leurs salariés) dans le développement de leurs activités en Europe, peu importe la taille de l'entreprise et son secteur d'activité.

Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et clients, particuliers comme entreprises, la gamme complète de produits et services de Desjardins est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Ce groupe est implanté principalement au Québec, mais également dans différentes régions de l'Ontario. Dans certains cas, nous pouvons également accompagner les entreprises ailleurs au Canada, et même aux États-Unis.

Les entreprises françaises qui font appel à Desjardins bénéficient de l'expérience du plus grand réseau de gestionnaires de comptes au Québec et de produits de financement adaptés à chaque secteur. Elles peuvent compter sur Desjardins pour établir de bonnes relations avec de potentiels clients et partenaires.

Par anticipation et à distance, les entreprises françaises peuvent ouvrir un compte de banque pour elles et leurs salariés, financer leurs activités, assurer leurs biens et accéder à des solutions de paie et de ressources humaines de même que de paiement au point de vente plus simplement au Canada grâce à notre équipe basée à Paris.

De la très petite à la très grande entreprise, un de nos canaux de services (caisse ou centre Desjardins Entreprises ou secteur Capital de développement, Comptes majeurs ou Marché des capitaux) est là pour vous aider à vous implanter et à faire croître vos affaires au Canada.

L'équipe du Bureau de représentation Desjardins basé en Europe et au Canada vous soutiendra à chaque étape!

Véritable relais de partenariat entre l'Europe et le Canada, notre bureau vous aiguillera vers les contacts, les personnes ou les organismes les plus pertinents en plus de vous accompagner relativement à vos besoins bancaires et financiers.

Mise en relation avec des organismes et professionnels canadiens :

- Services économiques des missions étrangères
- Chambres de commerce et d'industrie
- Association des professionnels en développement économique du Québec (APDEQ)
- Association des centres locaux de développement du Québec (ACLDQ)
- Exportation et développement Canada (EDC)
- Autres experts (avocats, comptables, etc.)

Mise en relation avec des organismes gouvernementaux canadiens :

- Invest in Canada
- Investissement Québec
- Montréal International
- Québec International
- Invest in Ontario
- Opportunités Nouveau-Brunswick
- etc.

Mise en relation au sein même de Desjardins :

- Réseau des caisses, centres Desjardins Entreprises, Fédération des caisses Desjardins du Québec, etc.
- Autres composantes de Desjardins (assurances de personnes et de dommages, Services de paie, Services de cartes, etc.)

Les représentants de notre bureau européen clarifieront pour vous les particularités du système bancaire canadien et québécois par rapport à celui de la France. De plus, ils vous donneront une idée plus précise des nuances de la terminologie bancaire appropriée au Canada, au Québec et en France.

Selon les attentes et les besoins spécifiques de chaque entreprise, nous mettrons en place une panoplie complète d'outils financiers, de l'ouverture de comptes jusqu'aux services de paie en passant par une variété de financements et de produits d'assurance. Dans le cas de l'ouverture de comptes, nous nous assurons de faciliter toutes les formalités.

Nos clients arrivent avec des projets concrets et accompagnés de leurs conseillers juridiques, fiscaux et bancaires européens ou tout autre intermédiaire et les demandes particulières peuvent émaner de ces derniers lors de **la création, de l'implantation ou de l'acquisition** d'une entreprise.

Lorsque des transferts sont nécessaires, ils s'effectuent rapidement et facilement avec un financement à partir de la société mère pour les garanties bancaires. Dans ce cas-ci également, le lien direct est établi avec le chargé d'affaires.

Depuis 2012, Desjardins propose à ses clients français une offre élargie grâce à son partenariat avec le groupe Crédit Mutuel-CIC.

Desjardins pour vous et vos employés

En matière de gestion du capital humain, le cœur de votre entreprise, Desjardins offre de nombreuses solutions qui vous permettront d'attirer les meilleurs talents, de mieux contrôler vos coûts et d'avoir accès en tout temps aux dossiers de vos employés.

En ce qui concerne la gestion de la paie, vous devez savoir qu'au Canada, les employeurs doivent assurer la livraison de la paie des employés à temps, conformément à diverses exigences réglementaires.

Pour vous consacrer pleinement à vos objectifs stratégiques et aux affaires de votre entreprise, vous pourrez vous libérer de ces tâches complexes en les confiant aux experts de Desjardins qui vous permettront de gérer efficacement tous les aspects liés à vos ressources humaines : gestion du personnel, assurance et épargne-retraite collectives et gestion de la paie.

Il ne faut pas oublier que le Mouvement Desjardins est une institution coopérative qui place la personne au centre de ses préoccupations. En plus de votre projet professionnel, il vous accompagnera aussi pour vos besoins bancaires et d'assurances personnels.

Avant même votre arrivée au Canada, nous vous proposerons un faisceau de produits répondant aux besoins liés au démarrage de votre nouveau projet de vie, tels qu'un compte courant, des transferts de fonds internationaux, des cartes de débit et de crédit et des assurances automobile et habitation.



**Coordonnées
utiles**



Bureau de représentation (Europe)

+33 (0)1 53 48 79 64
www.desjardins.com/europe
paris@desjardins.com

Ambassade de France au Canada

+1 613 789-1795
www.ambafrance-ca.org

Ambassade du Canada en France

+33 (0)1 44 43 29 00
www.canadainternational.gc.ca/france

AURAY Capital

+1 514 499-8440
www.auraycapital.com
info-fr@auraycapital.com

Bureau de représentation du CIC au Canada

+1 514 985-4137
anais.potier@cic.fr

Business France au Canada

+1 416 977-1257
www.businessfrance.fr
ameriquedunord@businessfrance.fr

Cercle des Dirigeants d'Entreprises Franco-Québécois

+33 (0)1 46 22 77 93
www.cdefq.com
info@cdefq.org

Chambre de commerce et d'industrie française au Canada (CCIFC)

+1 514 281-1246
www.ccifcmtl.ca
info@ccifcmtl.ca

Chambre de commerce France-Canada (CCFC) en France

+33 (0)1 43 59 32 38
www.cffc-france-canada.com
ccfc@ccfc-france-canada.com

Consulat général de France au Canada

Montréal :

+1 514 878-4385
www.consulfrance-montreal.org
info@consulfrance-montreal.org

Québec :

+1 418 266-2500
www.consulfrance-quebec.org
info@consulfrance-quebec.org

Vancouver :

+1 604 637-5300
www.consulfrance-quebec.org
info@consulfrance-quebec.org

Délégation générale du Québec à Paris

+33 (0)1 40 67 85 00
www.international.gouv.qc.ca/fr/paris
qc.paris@mri.gouv.qc.ca

Gouvernement du Nouveau-Brunswick (en France)

+33 (0)9 83 31 79 41
www.gnb.ca
mathieu.caissie@gnb.ca

Investir en Ontario

+1 416 313-3469
+33 (0)1 44 43 23 62
www.investinontario.com
info@investinontario.com

Investissement Québec (en France)

+33 (0)1 40 67 85 26
www.investquebec.com

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec

+1 866 463-6642
www.economie.gouv.qc.ca

Ministère de l'Économie et des Finances de la France

www.tresor.economie.gouv.fr/pays/canada
montreal@dgtresor.gouv.fr
ottawa@dgtresor.gouv.fr

Montréal International

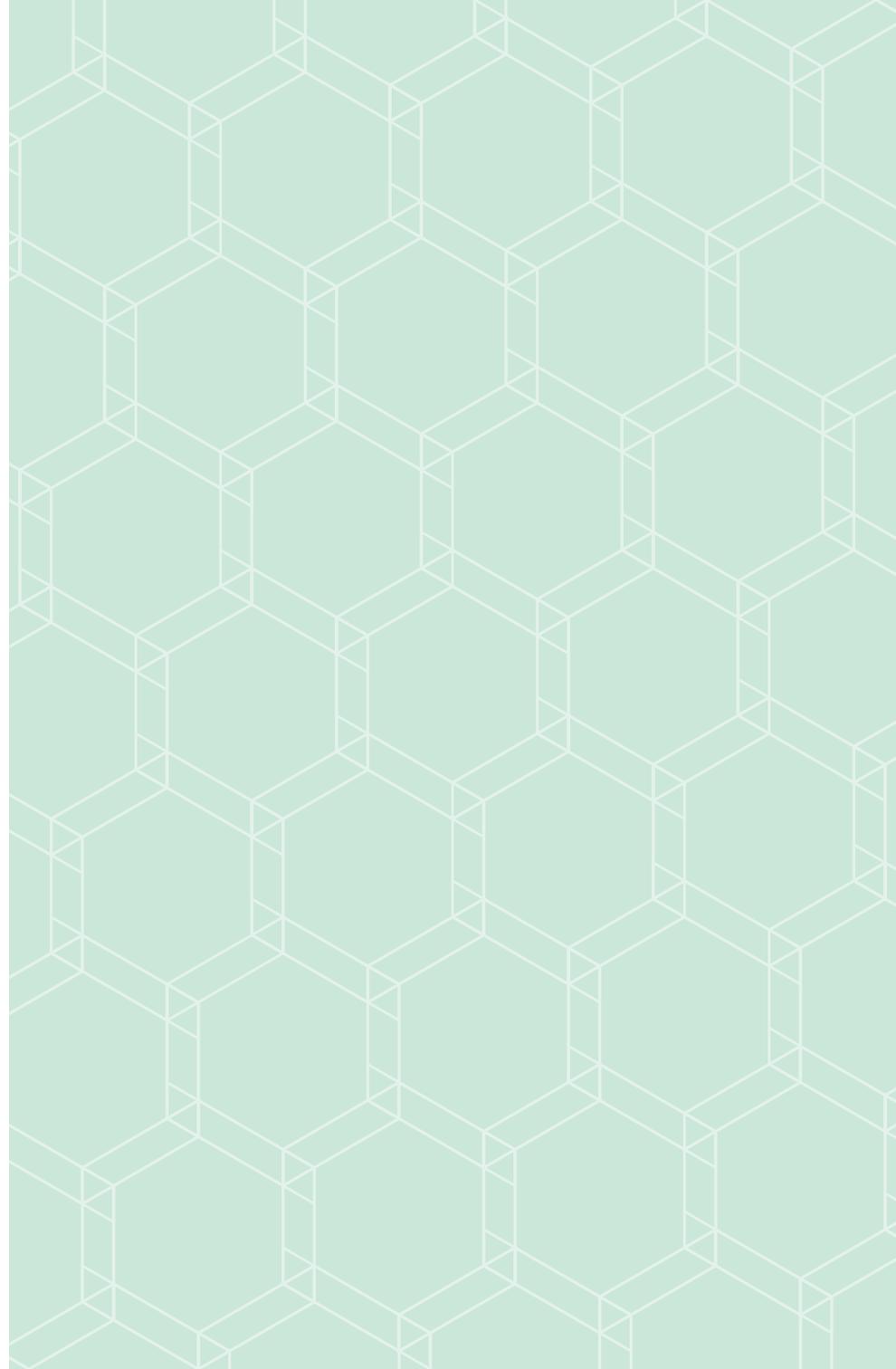
+1 514 987-8191
www.montrealinternational.com
info@montrealinternational.com

Québec International (en France)

+33 (0)1 72 74 11 00
www.quebecinternational.ca
dlarochelle@quebecinternational.ca

Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)

+33 (0)1 49 33 28 50
www.ofqj.org
ressources@ofqj.org



Directrice des éditions : Lucia Baldino
Direction éditoriale : Alain Prévost et Philippe Holl
Direction artistique : Micheline Jérôme
Impression : Arts & Caractères

Copyright : Desjardins 2017

Aussi soigneusement qu'il ait été établi, ce guide n'est pas à l'abri des changements ni des chiffres économiques de dernière heure.

Desjardins s'engage pour l'environnement en réduisant l'empreinte carbone de ses éditions.

Réalisation CH&C

Achévé d'imprimer à Paris (75)
Imprimé en France

